

**À la rencontre des tuteurs et curateurs
aux majeurs du Québec**
Sondage téléphonique

Document présenté au :
Curateur public du Québec

Mai 2009

La table des matières

○Le contexte et les objectifs	3
○La méthodologie	4
○Les résultats détaillés	12
○ Le profil des répondants	13
○ Les fonctions du représentant légal, les caractéristiques de la personne représentée et les facteurs relationnels : dynamique aidant-aidé	19
○ Le réseau social du représentant légal	27
○ Le fardeau objectif du représentant légal	37
○ Le fardeau subjectif du représentant légal	45
○ La notoriété du Curateur public du Québec	50
○ Le conseil de tutelle	52
○ Les valeurs et la solidarité familiale	56
○ Les habitudes média	66
○Annexe I – Le questionnaire	71
○Annexe II – Le taux de réponse	72
○Annexe III – La pondération des résultats	73
○Annexe II – L'analyse des répondants c. non-répondants	74

Le contexte

- Le *Curateur public* a comme principale mission la protection des personnes inaptes. En plus de représenter les personnes mises sous tutelle ou curatelle publique, le Curateur public peut jouer plusieurs rôles relativement aux mesures privées de protection.
- La présente étude porte sur la représentation légale de personnes **majeures**, sous tutelle ou curatelle **privée**. Dans près de 85 % des cas, le représentant légal au majeur est responsable à la fois des biens et bien-être de la personne inapte (ex. : la qualité de ses conditions de vie, incluant le logement, la nourriture, les soins et la sécurité de la personne).
- Dans ce contexte, le Curateur public cherche à connaître davantage les besoins de ce groupe d'individus afin qu'il puisse assumer plus efficacement ses responsabilités.

Les objectifs

- Plus précisément, les objectifs de la présente étude sont les suivants :
 - Dessiner le profil sociodémographique des représentants légaux;
 - Dresser un portrait de la tâche de représentation légale;
 - Dresser un portrait du réseau social du représentant légal;
 - Évaluer le fardeau (objectif et subjectif) que représente la tâche de représentation légale;
 - Évaluer le niveau de connaissance, la notoriété et la satisfaction à l'endroit du Curateur public;
 - Identifier les valeurs et les normes de solidarité familiale;
 - Dresser un portrait sommaire des conseils de tutelle;
 - Identifier les médias les plus aptes à rejoindre les représentants légaux;

La méthodologie

La population

- Les 6 884 curateurs et tuteurs aux majeurs enregistrés au Curateur public du Québec.

La méthode de collecte

- Sondage téléphonique effectué du 20 janvier au 16 février 2009.

Le questionnaire

- Le questionnaire a été rédigé par les personnes responsables du projet au *Curateur public* et révisé par *Ad hoc recherche* (Annexe I).
- Celui-ci a été prétesté auprès de 15 répondants et des modifications ont été apportées suite au prétest.
- Les données du prétest téléphonique ont été détruites, tel qu'attesté par le Certificat de destruction des renseignements fournis par le Curateur public, signé par *Ad hoc recherche*.

Les entrevues

- **Nombre total d'entrevues** : n = 365 (sur un échantillon fourni de 984 noms)
- **Durée moyenne des entrevues** : 27,5 minutes.
- **Taux de réponse obtenu** : 64,4 % selon les normes de l'*AIRMS* (Annexe II).

La méthodologie

La pondération des résultats et la représentativité des répondants

- Afin d'assurer la représentativité des résultats, les données ont été pondérées en fonction de la direction territoriale à laquelle appartient le répondant ainsi que le sexe (Annexe III).
- À noter toutefois que les tailles d'échantillons présentées (n = ###) sont **non pondérées**.
- Une liste de 984 représentants légaux avait été fournie pour fin de sondage. À l'exception de quelques variations isolées, le profil des non-répondants est globalement similaire à celui des répondants (Annexe IV).

La marge d'erreur

- Pour un total de 365 répondants, la marge d'erreur maximale est de $\pm 5,0 \%$.

Les bases de l'échantillon

- Tout au long du présent document, à moins d'avis contraire, l'échantillon de répondants ayant répondu à une question donnée (i.e. la « base ») est constitué de **l'ensemble des répondants excluant ceux ayant répondu « ne sais pas » ou ayant refusé de répondre**.

Les écarts significatifs

- Les tableaux suivants sont utilisés pour indiquer les différences significatives à un niveau de confiance de 95 % ou plus.
- Les différences supérieures et inférieures sont illustrées de la façon suivante :

Exemple

Différences significatives
Proportion de répondants Curateur (70 %)

Élevées		Faibles	
Maladie dégénérative	86 %	Traumatisme crânien	48 %
Père / mère	84 %		
RL depuis 1 à 2 ans	83 %		
PR : Avant-Guerre	81 %	PR : Baby-Boomer	60 %
Ne connaissait pas CPQ	74 %	Connaissait CPQ	64 %
		Habite avec une personne aidante	60 %
		Soutien de 4 proches et plus (SI)	58 %
		Visite PR moins d'une fois par mois	58 %
		Soutien de 5 personnes et plus au total	56 %

Cette proportion s'élève à 86 % chez ceux dont la personne représentée souffre d'une maladie dégénérative.

La proportion totale de répondants qui sont Curateur, dans l'échantillon, est de 70 %.

Les répondants qui ont été nommés représentants légaux au cours des deux dernières années sont proportionnellement plus nombreux à être Curateur (83 %).

Aucune différence significative **négative** n'émerge pour les représentants légaux de plus longue date.



Le lecteur est invité à considérer les résultats ayant une petite taille d'échantillon ($n < 30$) avec prudence.

Les sous-groupes de répondants

- Afin d'identifier des **sous-groupes de répondants**, des croisements ont été effectués avec les variables suivantes. En effet, les prochaines pages présentent chacune de ces variables, ainsi que **l'appellation pour chaque segment**.
- Afin d'alléger le tableau, des abréviations ont été utilisées (voir la liste ci-contre).

Profil sociodémographique

Variable	Sous-groupes
Scolarité du représentant légal	RL Primaire / secondaire RL Collégial RL Universitaire
Sexe du représentant légal	RL Homme RL Femme
Génération du représentant légal	RL Avant-Guerre RL Baby-Boomer RL Génération X-Y
Revenu annuel du ménage du représentant légal	RL Moins de 40 000 \$ RL 40 000 \$ à 79 999 \$ RL 80 000 \$ et plus
Hébergement	N'habite pas ou parfois avec PR Habite avec PR
Milieu de vie	Milieu rural Milieu urbain
Distance séparant le domicile du représentant légal et celui de la personne représentée	Habite à moins de 20 min. de distance Habite à 20 à 59 min. de distance Habite à 60 min. de distance ou plus
<i>Base : les représentants légaux qui ne vivent pas avec la personne représentée</i>	

- ➔ **Abréviations :**
- FO** : le fardeau objectif
 - PR** : la personne représentée
 - FS** : le fardeau subjectif
 - RL** : le représentant légal
 - RD** : le responsable du dossier
 - SF** : le soutien formel
 - SI** : le soutien informel

Autres

Variable	Sous-groupes
Connaissance du CPQ avant d'avoir été nommé représentant légal	Connaissait CPQ Ne connaissait pas CPQ
Génération de la personne représentée <i>Variable fournie par le CPQ et non sondée via le questionnaire</i>	PR : Avant-Guerre PR : Baby-Boomer PR : Génération X/Y
Délai de réception du rapport annuel <i>Variable fournie par le CPQ et non sondée via le questionnaire</i>	Réception du rapport annuel : 0 à 120 jours Réception du rapport annuel : 121 à 180 jours Réception du rapport annuel : au-delà de 180 jours
Années d'expérience du représentant légal (ancienneté du dossier) <i>Variable fournie par le CPQ et non sondée via le questionnaire</i>	RL moins d'un an RL depuis 1 à 2 ans RL depuis 3 à 9 ans RL depuis 10 ans et plus
Relation du représentant légal avec la personne représentée	Relation tout-à-fait chaleureuse Relation plutôt / non chaleureuse
Lien de parenté du représentant légal avec la personne représentée	Note : Le lien de parenté s'interprète de la façon suivante « La personne représentée est le (...) du représentant légal. » Lien de parenté : Conjoint/e Lien de parenté : fils/fille Lien de parenté : père/mère Lien de parenté : frère/sœur Lien de parenté : autre
Valeur du patrimoine de la personne représentée <i>(Variable fournie par le CPQ et non sondée via le questionnaire)</i>	Patrimoine de moins de 10 000 \$ de PR Patrimoine de 10 000 \$ ou plus de PR

Les sous-groupes de répondants

Soutien et réseau social	
Variable	Sous-groupes
Proche aidant	Ne se perçoit pas comme un proche aidant Se perçoit comme un proche aidant
Nombre total de personnes apportant régulièrement leur aide à la personne représentée	Soutien de 0 à 1 personne au total Soutien de 2 à 4 personnes au total Soutien de 5 personnes et plus au total
Nombre de proches apportant régulièrement leur aide à la personne représentée (soutien informel)	Soutien de 0 à 1 proche (SI) Soutien de 2 à 3 proches (SI) Soutien de 4 proches et plus (SI)
<i>Note : ces personnes sont incluses dans le nombre total, spécifié ci-dessus.</i>	
Nombre de proches vivant avec le représentant légal qui s'occupent aussi de la personne représentée	N'habite pas avec une personne aidante Habite avec une personne aidante Habite avec deux personnes aidantes ou plus
Recours à des conseils d'un tiers pour prendre une décision concernant la représentation de la personne	N'a pas demandé conseil A demandé conseil
Recours à des services au cours de la dernière année pour mieux accomplir le rôle de représentant légal	N'a pas utilisé de services externes A utilisé des services externes
Nombre de personnes qui s'occupent de la personne représentée employées par des organismes ou rémunérées par le représentant légal	Soutien de 0 personne (SF) Soutien de 1 personne ou plus (SF)

Contact avec le Curateur public	
Variable	Sous-groupes
En contact avec le CPQ	Pas en contact avec le CPQ En contact avec le CPQ
Personne ayant initié le contact avec le CPQ	RD a contacté RL RL a contacté RD
Satisfaction à l'égard du CPQ	Moins satisfait du CPQ (1 à 8) <i>(a octroyé une note de 1 à 8 sur 10)</i> Très satisfait du CPQ <i>(a octroyé une note de 9 à 10 sur 10)</i>

Les sous-groupes de répondants

Le fardeau objectif : ensemble des conséquences négatives découlant de la situation de soutien qui sont observables pour une personne extérieure à la situation¹

Variable	Sous-groupes
Soin des parents ou beaux-parents dans les tâches de la vie courante	Ne s'occupe pas de parents S'occupe de parents
Soin d'enfants au domicile du représentant légal	N'a pas d'enfants A des enfants
Inaptitude de la personne représentée	Maladie dégénérative Déficience intellectuelle Santé mentale Traumatisme crânien Autres
Fréquence de visite de la personne représentée <i>Base : répondants qui n'habitent pas avec la personne représentée</i>	Visite PR moins d'une fois par mois Visite PR une fois par mois à moins d'une fois par semaine Visite PR une fois par semaine et plus
Nombre d'heures consacrées à la personne représentée	Consacre moins de 2 heures par semaine à PR Consacre 2 à 9 heures par semaine à PR Consacre 10 à 29 heures par semaine à PR Consacre 30 heures par semaine et plus à PR
Nombre d'heures consacrées au rapport annuel <i>Base : répondants qui gèrent les biens de la personne représentée</i>	Moins de 3 heures dédiées au rapport annuel 4 heures ou plus dédiées au rapport annuel
Dispensation personnelle de différents services de soutien à la personne représentée	A dispensé personnellement 0 services A dispensé personnellement 1 à 2 services A dispensé personnellement 3 services et plus
Impact néfaste de la tâche de représentation légale sur le travail ou les études	Aucun impact sur le travail ou les études (note : incluant les répondants qui ne travaillent ou qui n'étudient pas) Impact sur le travail ou les études

¹Problèmes sociaux Tome III p.567

Les sous-groupes de répondants

Le fardeau subjectif : réactions émotionnelles reliées à la situation de soutien¹, incluant la fatigue, l'isolement social et la dépression².

Variable	Sous-groupes
Degré de préoccupation du représentant légal	Moins souvent préoccupé par rôle de RL (<i>parfois, rarement, jamais</i>) Souvent préoccupé par rôle de RL (<i>constamment, la plupart du temps</i>)
Sentiment de valorisation	Moins valorisé par rôle de RL (<i>la moitié du temps, rarement, jamais</i>) Valorisé par rôle de RL (<i>presque toujours, fréquemment</i>)
Impact sur la santé	Aucun impact sur la santé Impact négatif sur la santé Impact positif sur la santé
Impact sur le moral	Aucun impact sur le moral Impact négatif sur le moral Impact positif sur le moral

¹Problèmes sociaux Tome III p.567

²G. Goudin. Paris.

Les sous-groupes de répondants

Conseil de tutelle

(Base : répondants dont le conseil de tutelle est constitué de membres de la famille ou de proches)

Variable	Sous-groupes
Satisfaction à l'égard du conseil de tutelle	Très satisfait du conseil de tutelle (<i>a octroyé une note de 9 à 10 sur 10</i>) Moins satisfait du conseil (<i>a octroyé une note de 1 à 8 sur 10</i>)
Nombre de personnes au conseil de tutelle	Conseil de tutelle de 1 à 3 personnes Conseil de tutelle de 4 à 5 personnes Conseil de tutelle de 6 personnes et plus
Nombre de réunions au conseil de tutelle	Aucune réunion du conseil de tutelle Une réunion du conseil de tutelle Deux réunions et plus du conseil de tutelle
Compte rendu des réunions	Rédaction d'un compte rendu des réunions Pas de compte rendu des réunions

Ad hoc



Les résultats détaillés

Le profil des répondants

Quelques faits saillants...

Les représentants légaux s'avèrent plus âgés que la moyenne québécoise et on retrouve parmi eux, une plus forte proportion de femmes.

Environ deux représentants légaux sur 10 s'occupent également de **parents ou de beaux-parents** vieillissants et une proportion similaire a la charge **d'enfants mineurs** à leur domicile.

Près des trois quarts des personnes représentées sont âgées de 48 ans ou plus.

Le profil des répondants

- Plus de la moitié des représentants légaux des personnes majeures sont des **femmes** (61 %). L'âge moyen des représentants légaux est de **59 ans**. Ainsi, le profil des représentants légaux semble passablement plus féminin (61 % c. 52%) et plus âgé que la moyenne québécoise (59 ans c. 47 ans).
- De plus, ces personnes semblent légèrement plus scolarisés que la moyenne (université : 30 % c. 21 %).

	Total
Sexe du répondant	n=365
Homme	39 %
Femme	61 %
Scolarité	n=360
Primaire non complété	2 %
Primaire complété (7 ans)	15 %
Secondaire complété (DES de formation générale/prof.)	34 %
Collégiale (DEC form. pré-univ./technique/CEP/ASP/DEP)	20 %
Universitaire (certificats et diplômes)	4 %
Universitaire 1er cycle (Baccalauréat)	17 %
Universitaire 2e cycle (Maîtrise)	8 %
Universitaire 3e cycle (Doctorat et Post-Doctorat)	1 %
Âge du répondant	n=360
25-34 ans	1 %
35-44 ans	6 %
45-54 ans	30 %
55-64 ans	35 %
65-74 ans	21 %
75 ans et plus	8 %
Moyenne d'âge	58,7
Génération du répondant	n=360
Génération Y	0 %
Génération X	12 %
Baby boomers	58 %
Avant-guerre	30 %

(Population 18 ans et plus)¹
N = 6 008 625
48 %
52 %

(Population 15 ans et plus)¹
N = 6 184 485
Université : 21 %

(Population 18 ans et plus)¹
N = 6 008 625
47 ans

	Total
Occupation	n=360
Je travaille à temps plein	40 %
Je travaille à temps partiel	11 %
Je suis étudiant (à temps plein/études occ. principale)	1 %
Je suis retraité	36 %
Je tiens maison (je suis au foyer)	9 %
Je suis sans emploi	3 %
Revenu du ménage	n=307
Moins de 20 000 \$	12 %
Entre 20 000 \$ et 39 999 \$	29 %
Entre 40 000 \$ et 59 999 \$	23 %
Entre 60 000 \$ et 79 999 \$	12 %
Entre 80 000 \$ et 99 999 \$	7 %
100 000 \$ et plus	17 %

(Population 15 ans et plus)¹
N = 6 184 485
Au travail : 60 %

Revenu par ménage¹
N = 5 876 270

18 %
24 %
20 %
14 %
8 %
8 %
14 %

62 %

- La moitié des représentants légaux sont au travail, (51 % c. 60 % des Québécois), et conformément à leur âge plus avancé, une proportion importante d'entre eux sont retraités (36 %).
- Environ 6 représentants légaux sur 10 (64 %) déclarent avoir un revenu de moins de 60 000 \$, indiquant une situation financière conforme à la moyenne québécoise (62 %).

Le profil des répondants

	Total
Êtes-vous né(e) au Canada?	n=364
Oui	96 %
Non	4 %
Milieu de vie	n=365
Plutôt urbain	66 %
Plutôt rural	35 %
S'occupe d'enfants mineurs	n=363
Oui	19 %
Non	81 %
Nombre d'enfants	n=68
Un	49 %
Deux	36 %
Trois et plus	16 %
S'occupe également de parents ou beaux-parents	n=365
Oui	21 %
Non	79 %
Langue utilisée pour communiquer avec la personne représentée	n=363
Le français	88 %
L'anglais	5 %
Une autre langue	4 %
La personne représentée ne communique pas	6 %

- Tel que témoigné dans le tableau ci-contre, les représentants légaux...
 - » sont nés au Canada dans la quasi-totalité des cas (96 %);
 - » s'expriment en français avec la personne représentée dans la grande majorité des cas (88 %);
 - » évoluent surtout dans un milieu urbain (66 %).
- De plus, pour 21 % des répondants, à la tâche de représentation légale s'ajoute celle de s'occuper de **parents ou de beaux-parents** vieillissants.
- Une proportion similaire (19 %) a la charge **d'enfants mineurs** à leur domicile.
- Au total, on compte une proportion de 5 % de représentants devant **s'occuper à la fois de parents ainsi que d'enfants mineurs** (génération « sandwich »), et ce, en plus de représenter la personne inapte leur étant assignée.

S'occupe de parents et d'enfants mineurs : 5 %

Le profil des répondants

n = 365	
Groupe d'âge de la personne représentée	
18 à 24 ans	7 %
25 à 34 ans	11 %
35 à 44 ans	8 %
45 à 54 ans	17 %
55 à 64 ans	17 %
65 à 74 ans	9 %
75 ans et plus	31 %
Génération de la personne représentée	
Avant guerre	42 %
Baby boomers	27 %
Génération X	22 %
Génération Y	9 %
Ancienneté du dossier	
1 an et moins	11 %
2-3 ans	20 %
4-5 ans	11 %
6 ans et plus	58 %
Valeur du patrimoine de la personne représentée	
Moins de 10 000 \$	53 %
Moins de 2 000 \$	25 %
2 000\$ à 9 999 \$	28 %
10 000 \$ et plus	47 %
10 000\$ à 100 000 \$	26 %
Plus de 100 000 \$	21 %

69 %

- Près de 7 personnes représentées sur 10 sont âgées en moyenne de 48 ans ou plus et appartiennent à la génération baby-boomer ou à celle d'avant-guerre.
En effet, tel que nous le verrons plus loin, celles-ci appartiennent souvent à une génération supérieure (père/mère : 21 %) ou sensiblement équivalente à celle du représentant (frère / sœur : 36 %; conjoint/e : 5 %).
- La valeur des **patrimoines gérés** est variable : environ la moitié se situe au-delà du seuil de 10 000 \$ (47 %).

Le profil des répondants

	n = 365
Délai de réception du rapport annuel	
Aucune demande de rapport	8 %
0 à 90 jours	34 %
91 à 120 jours	27 %
121 à 180 jours	23 %
Plus de 180 jours	8 %

- Les plus scolarisés se démarquent par une remise tardive du rapport annuel.
- Tel est également le cas des représentants rapportant qu'il n'y a aucun compte rendu des réunions du conseil de tutelle.



Différences significatives

Proportion de répondants dont le délai de remise du rapport annuel est de plus de 180 jours (8 %)

Élevées		Faibles	
RL Universitaire	14 %	RL Primaire/secondaire	6 %
Pas de compte rendu des réunions	13 %	Compte rendu des réunions	2 %
		Visite PR une fois par semaine et plus	4 %

Le profil des répondants

n = 365	
Région socio-sanitaire de la personne représentée	n = 365
01 - Bas St-Laurent	3 %
02 - Saguenay-Lac-St-Jean	4 %
03 - Québec	9 %
04 - Mauricie et Centre-du-Québec	6 %
05 - Estrie	5 %
06 - Montréal Centre	20 %
07 - Outaouais	6 %
08 - Abitibi-Témiscamingue	3 %
09 - Côte-Nord	2 %
10 - Nord-du-Québec	0 %
11 - Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine	1 %
12 - Chaudière-Appalaches	8 %
13 - Laval	5 %
14 - Lanaudière	6 %
15 - Laurentides	4 %
16 - Montérégie	18 %
Hors Québec	1 %
Direction territoriale de la personne représentée	n = 365
Direction territoriale de Montréal	20 %
Direction territoriale Est	26 %
Direction territoriale Nord	28 %
Direction territoriale Sud	26 %

Les fonctions du représentant légal, les caractéristiques de la personne représentée et les facteurs relationnels : dynamique aidant-aidé

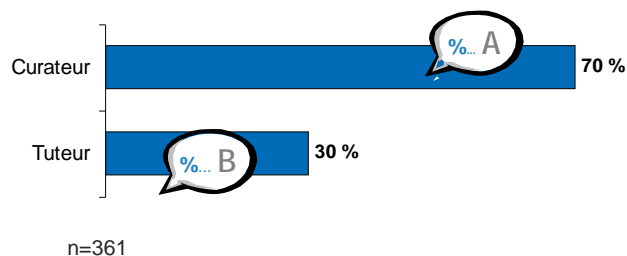
Quelques faits saillants...

Les personnes protégées sont principalement de la **famille immédiate** du représentant légal (parents, enfants, frères / sœurs, conjoint/e).

La grande majorité de ceux-ci se perçoivent également comme étant un **proche aidant** de cette personne, et avec qui, par ailleurs, la quasi-totalité affirment entretenir des **relations chaleureuses**.

Les fonctions du représentant légal

Q1b Êtes-vous le **curateur** ou le **tuteur** de la personne que vous représentez?



- La majorité des représentants légaux sont **curateur** (70 %) plutôt que tuteur de la personne représentée.

- Les répondants assumant un rôle de curateur ont le plus souvent la charge de leurs parents, de ceux souffrant d'une maladie dégénérative et sans surprise, de membres de la génération de l'avant-guerre.

Différences significatives %... A

Proportion de répondants Curateur (70 %)

Élevées		Faibles	
Maladie dégénérative	86 %	Traumatisme crânien	48 %
Père / mère	84 %		
RL depuis 1 à 2 ans	83 %		
PR : Avant-Guerre	81 %	PR : Baby-Boomer	60 %
Ne connaissait pas CPQ	74 %	Connaissait CPQ	64 %
		Habite avec une personne aidante	60 %
		Soutien de 4 proches et plus (SI)	58 %
		Visite PR moins d'une fois par mois	58 %
		Soutien de 5 personnes et plus au total	56 %

Différences significatives %... B

Proportion de répondants Tuteur (30 %)

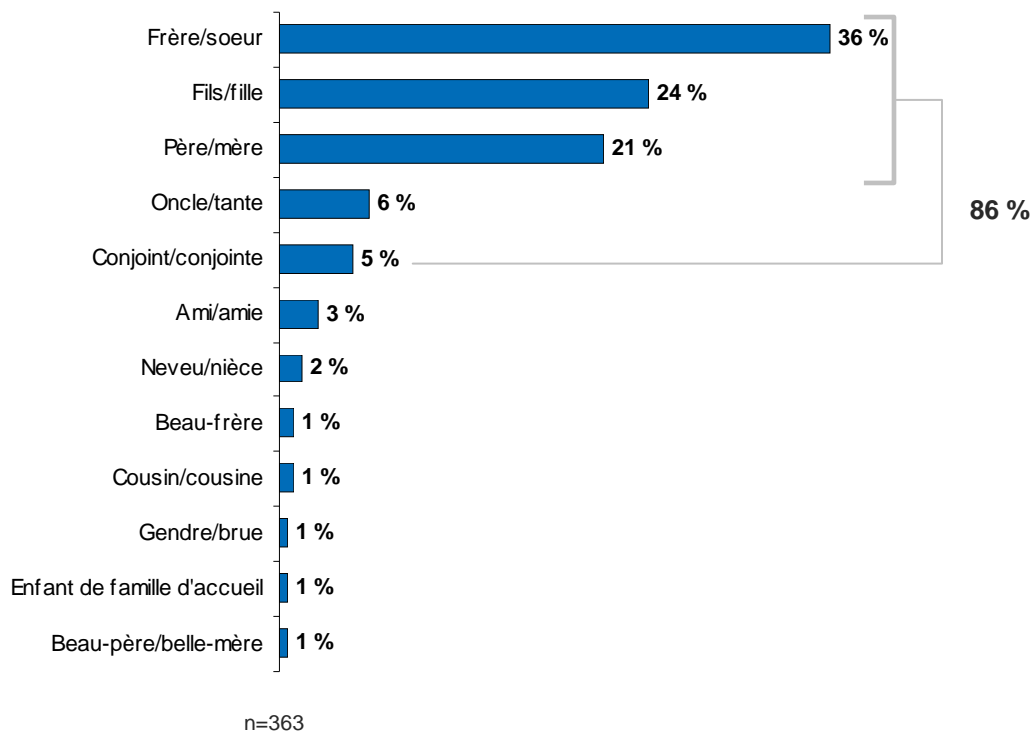
Élevées		Faibles	
Traumatisme crânien	53 %	Maladie dégénérative	14 %
Soutien de 5 personnes et plus au total	44 %		
Visite PR moins d'une fois par mois	42 %		
Soutien de 4 proches et plus (SI)	42 %		
PR : Baby-Boomer	40 %	PR : Avant-Guerre	19 %
Habite avec une personne aidante	40 %		
Connaissait CPQ	36 %	Ne connaissait pas CPQ	26 %
		RL depuis 1 à 2 ans	17 %
		Lien de parenté : père/mère	16 %

- On retrouve une plus grande proportion de Tuteurs lorsque la personne représentée souffre d'un traumatisme crânien ainsi que lorsqu'elle appartient à la génération des Baby-boomers.

Les caractéristiques de la personne représentée

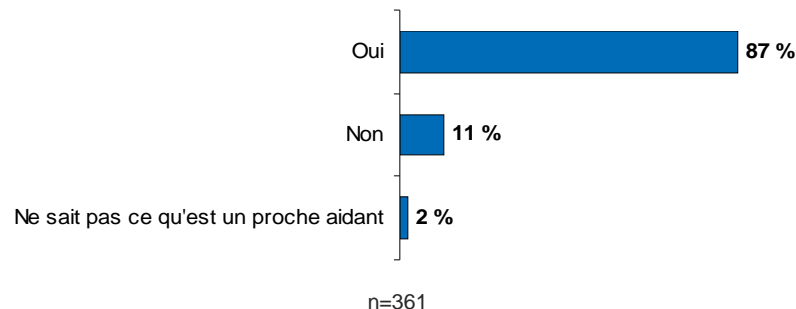
- Dans près de neuf cas sur 10 (86 %), les représentants légaux sont responsables de membres de leur famille immédiate, tel que leur frère/sœur (36 %), un de leurs enfants (24 %), un de leurs parents (21 %) et dans une moindre mesure leur conjoint/e (5 %).

Q2 Quel est le lien de parenté avec la personne que vous représentez ? La personne que vous représentez est votre... ?



Les fonctions du représentant légal

Q36 Vous percevez-vous comme un proche aidant?



- Les représentants légaux sondés ne limitent pas leur rôle à celui de tuteur ou de curateur. En effet, près de neuf d'entre eux sur 10 (87 %) se perçoivent également comme étant des **proches aidants**, suggérant ici un soutien plus global à la personne représentée.

Différences significatives

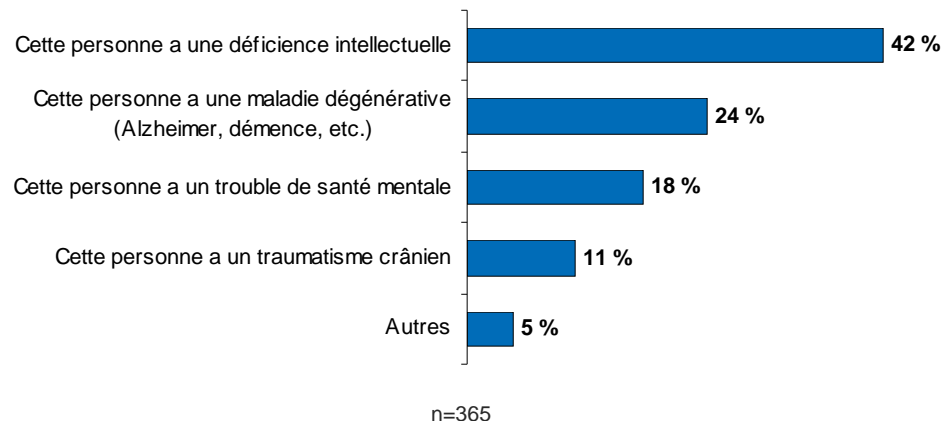
Proportion de répondants se percevant comme un proche aidant (87 %)

Élevées		Faibles	
Impact positif sur santé	100 %	Aucun impact sur santé	85 %
Compte rendu des réunions	100 %	Pas de compte rendu des réunions	85 %
Habite avec PR	95 %	N'habite pas avec parfois avec PR	85 %
A dispensé personnellement 3 services et plus	95 %	A dispensé personnellement 0 services	81 %
4 heures ou plus dédiées au rapport annuel	95 %	Moins de 3 heures dédiées au rapport annuel	85 %
Visite PR une fois par semaine et plu	93 %	Visite PR moins d'une fois par mois	68 %
A utilisé des services externes	93 %	N'a pas utilisé de services externes	85 %
Déficiences intellectuelle	92 %		
RL Moins de 40 000 \$	92 %		
Relation tout-à-fait chaleureuse	91 %	Relation plutôt / non-chaleureuse	75 %
Valorisé par rôle de RL	91 %	Moins valorisé par rôle de RL	83 %
RL Femme	90 %	RL Homme	82 %
N'a pas d'enfants	89 %	A des enfants	79 %
		Consacre moins de 2 heures par semaine à PR	75 %
		Habite à 60 min. de distance ou plus	73 %

- La perception de proche aidant est plus commune chez les plus **impliqués** par leur rôle de représentant légal (dispensé trois services ou plus, habite avec la personne) ainsi que chez ceux ayant le plus **d'affinité** avec ce **rôle** (valorisé par le rôle de représentant légal; impact positif sur la santé) et avec la personne **protégée** (relations tout-à-fait chaleureuses).

Les caractéristiques de la personne représentée

Q3 Quelle est la principale raison pour laquelle cette personne requiert que vous la représentiez légalement? Par exemple, cette personne souffre-t-elle d'une condition médicale ou d'une inaptitude particulière ?



- Le graphique ci-dessus présente les causes d'inaptitudes de la personne représentée :
 - ▶ La **déficience intellectuelle** (42 %) est l'affliction la plus commune et notons qu'on l'a retrouve plus souvent chez l'**enfant** du représentant légal (62 %) ou chez son **frère ou sa sœur** (53 %).
 - ▶ La **maladie dégénérative** (24 %) est également une inaptitude majeure, celle-ci se retrouve surtout lorsque la personne représentée est l'un des **parents** du répondant (63 %) ou encore quelqu'un **en dehors de la famille immédiate** (40 %).

Les caractéristiques de la personne représentée

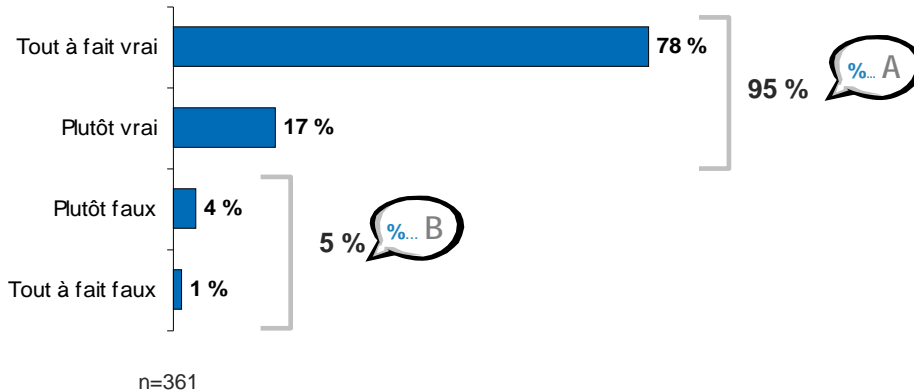
Q4 La personne que vous aidez a combien de...	Total	
a) Frères toujours vivants	n=359	} 68 %
Aucun	33 %	
1	29 %	
2	19 %	
3 et plus	20 %	
b) Sœurs toujours vivants	n=361	} 71 %
Aucun	29 %	
1	27 %	
2	19 %	
3 et plus	25 %	
c) Enfants toujours vivants	n=361	} 31 %
Aucun	70 %	
1	6 %	
2	7 %	
3 et plus	18 %	
d) La personne que vous aidez a-t-elle un(e) conjoint(e) toujours vivant(e) ?	n=364	
Oui	11 %	
Non	89 %	

- Tel qu'illustré dans le tableau ci-contre, une majorité ont des frères (68 %) ou sœurs (71 %) toujours vivants, bien qu'une minorité seulement ont des enfants (31 %) ou une conjointe (11 %).
- La personne inapte médiane compte actuellement trois membres de famille immédiate.

Nombre total de membres de la famille de la personne représentée (frères, sœurs, enfants, conjoint)	n=357
0 et 1	24 %
2 à 4	39 %
5 à 9	28 %
10 et plus	10 %
Moyenne (<i>membres de la famille</i>)	4,4
Médiane (<i>membres de la famille</i>)	3,0

Les facteurs relationnels : dynamique aidant-aidé

Q8 « J'ai toujours eu des relations chaleureuses avec la personne que je représente ».



- De façon générale, les répondants témoignent d'une **bonne dynamique** avec la personne protégée : la très grande majorité (95 %) avance avoir une relation chaleureuse avec celle-ci (tout-à-fait chaleureuse : 78 %).

- Les rares répondants qui n'entretiennent pas une bonne relation avec la personne représentée sont plus particulièrement ceux dont leur rôle de curateur ou tuteur a affecté leur vie professionnelle ou leurs études, ainsi que ceux qui assument cette tâche depuis seulement un ou deux ans.

Différences significatives %.. A

Proportion de répondants entretenant des relations chaleureuses avec la personne représentée (95 %)

Élevées		Faibles	
Habite avec PR	100 %	N'habite pas avec parfois avec PR	94 %
S'occupe de parents	100 %	Ne s'occupe pas de parents	93 %
A utilisé des services externes	99 %	N'a pas utilisé de services externes	93 %
RD a contacté RL	98 %	RL a contacté RD	89 %
Habite de 20 à 59 min. de distance	98 %	Habite à 60 min. de distance ou plus	87 %
RL depuis 3 à 9 ans	98 %	RL depuis 1 à 2 ans	89 %
Aucun impact sur le travail ou les études	96 %	Impact sur le travail ou les études	85 %
		Santé mentale	87 %

Différences significatives %.. B

Proportion de répondants n'entretenant pas de relations chaleureuses avec la personne représentée (5 %)

Élevées		Faibles	
Impact sur le travail ou les études	15 %	Aucun impact sur le travail ou les études	4 %
Habite à 60 min. de distance ou plus	13 %	Habite de 20 à 59 min. de distance	3 %
Santé mentale	13 %		
RL a contacté RD	12 %	RD a contacté RL	2 %
RL depuis 1 à 2 ans	11 %	RL depuis 3 à 9 ans	3 %
N'a pas utilisé de services externes	7 %	A utilisé des services externes	1 %
Ne s'occupe pas de parents	7 %	S'occupe de parents	0 %
N'habite pas avec parfois avec PR	6 %	Habite avec PR	0 %

Les facteurs relationnels : dynamique aidant-aidé

	Total
Q16 Est-ce que vous habitez avec la personne que vous représentez?	n=364
Oui	19 %
• Non	81 %
• À l'occasion	1 %
Q17 En moyenne, il vous faut combien de temps pour vous rendre chez la personne que vous représentez?	n=296
Moins de 10 minutes	10 %
10 à 19 minutes	30 %
20 à 29 minutes	16 %
30 à 59 minutes	24 %
60 minutes et plus	20 %
Moyenne (minutes)	42,5
Médiane (minutes)	20,0
Q17c En moyenne, à quelle fréquence visitez-vous la personne que vous représentez?	n=288
Moins de 12 par année (moins d'une fois/mois)	18 %
1 fois par mois à moins 1 fois/semaine	30 %
1 à 2 fois par semaine	34 %
3 à 4 fois par semaine	12 %
5 fois par semaine ou plus	7 %
Moyenne (visites par année)	76,3
Médiane (visites par année)	52,0

82 %

- Huit représentants légaux sur 10 (82 %) n'habitent pas de façon permanente avec la personne inapte.
- Ceux-ci parcourent en moyenne 43 minutes pour se rendre au domicile de celle-ci, bien que le déplacement **médian** s'avère plus raisonnable (20 minutes).
- De plus, les visites chez la personne **représentée** sont **fréquentes** (76 visites par année en moyenne, soit plus d'une visite par semaine; pour une médiane de 52 visites).

Le réseau social du représentant légal

Quelques faits saillants...

Globalement, le représentant légal peut régulièrement compter sur l'aide de **trois autres personnes** (surtout des membres de la famille ou des proches) pour prendre soins de la personne inapte. Notons toutefois qu'il existe une proportion, bien que minoritaire, de représentants ne bénéficiant **d'aucun réseau social**.

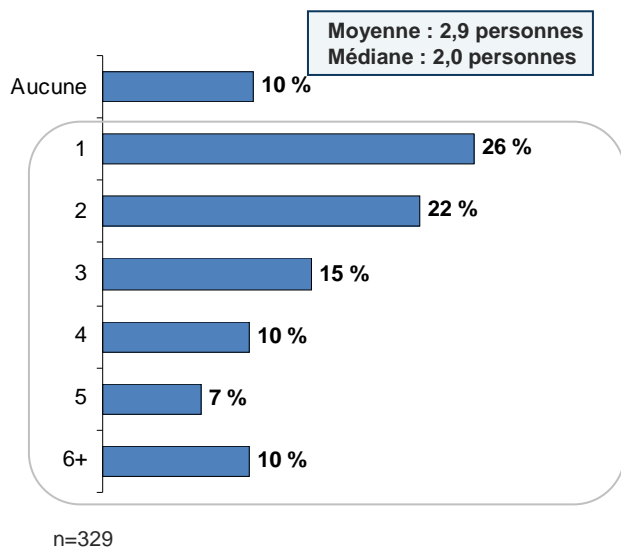
Une minorité a eu recours à des services externes pour les aider à accomplir leur tâche de représentation légale. Toutefois, bon nombre de personnes se sont tournées vers un intervenant indépendant (provenant notamment du volet psycho-médical) pour les aider à prendre une décision concernant la personne représentée.

D'autre part, près de la moitié des représentants légaux ont été en contact avec le **Curateur public** au cours de la dernière année, la majeure partie, par l'entremise du responsable de dossier.

Le réseau social du représentant légal

LE SOUTIEN GÉNÉRAL

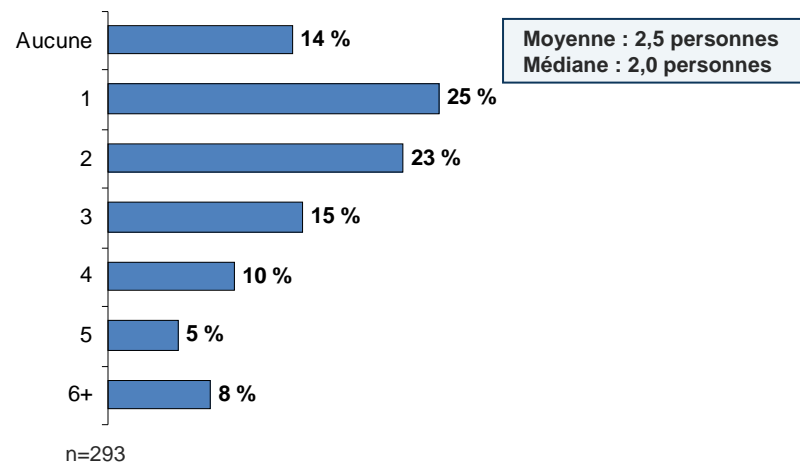
Q5 Combien de personnes apportent régulièrement leur soutien à la personne que vous aidez?



- Globalement, le représentant légal peut régulièrement compter sur l'aide de trois autres personnes (en moyenne) pour prendre soin de la personne inapte. Il s'agit généralement des membres de la famille ou des proches.
- Notons toutefois qu'un répondant sur 10 ne bénéficie d'aucun soutien régulier (10 %).

LE SOUTIEN INFORMEL

Q6 Parmi ceux-ci, combien font partie de votre famille ou sont des amis?



Différences significatives

Nombre moyen de personnes apportant régulièrement leur aide à la personne représentée (moyenne : 2,9 personnes)

Élevés		Faibles	
Habite avec deux personnes aidantes ou plus	4,4	N'habite pas avec une personne aidante	2,3
Milieu rural	3,6	Milieu urbain	2,4
Deux réunions et plus du conseil	3,5	Aucune réunion du conseil	2,2
Patrimoine de moins de 10 000 \$ de PR	3,2	Patrimoine de 10 000 \$ ou plus de PR	2,5
		PR : Avant-Guerre	2,4
		Maladie dégénérative	2,3

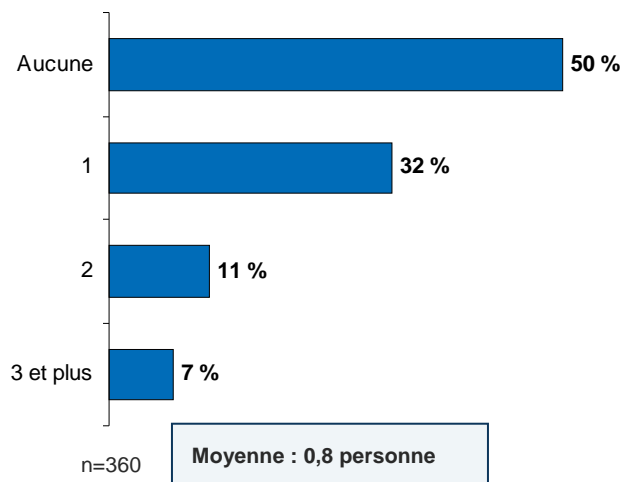
Base : ensemble des répondants excluant % NSP/NRP

Le réseau social du représentant légal

LE SOUTIEN INFORMEL

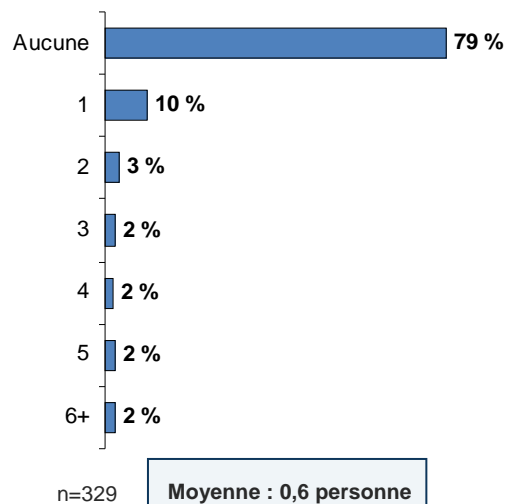
Q80 Combien de personnes, vivant avec vous, s'occupent aussi de la personne représentée?

- Dans la moitié des cas, le représentant légal peut également se tourner vers un proche, résidant à son domicile, pouvant contribuer aux soins de la personne représentée.



Le réseau social du représentant légal

LE SOUTIEN FORMEL



- Comme les proches constituent la très grande portion du réseau social des représentants légaux, le soutien **formel** est relativement peu présent : près de huit répondants sur 10 (79 %) ne reçoivent aucune aide rémunérée ou professionnelle.

Le réseau social du représentant légal

UTILISATION DES SERVICES

Q25 Pour mieux accomplir votre rôle de représentant légal avez-vous eu recours durant la dernière année...	Total
e) à un service de répit - surveillance offert, par exemple, par le CLSC ou une association	n=364
Oui	13 %
Non	87 %
g) à des services de soin de santé pour vous-même	n=365
Oui	8 %
Non	92 %
f) à un service de soutien moral pour vous-même	n=365
Oui	7 %
Non	93 %
c) à de l'aide financière pour vous-même	n=365
Oui	4 %
Non	97 %
b) à une formation	n=365
Oui	3 %
Non	97 %
h) à une autre forme de service	n=363
Oui	2 %
Non	98 %
d) à de l'aide matérielle pour vous-même	n=363
Oui	1 %
Non	99 %



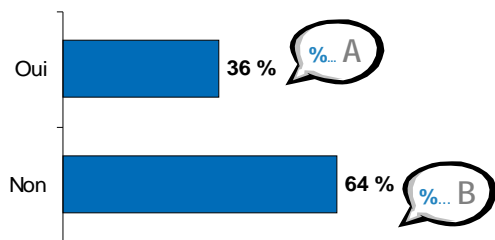
Q26 Sur une échelle de 0 à 10, où 0 signifie que l'aide obtenue ne répondait pas du tout à vos besoins, et 10 que l'aide obtenue a très bien répondu à vos besoins, quelle valeur accordez-vous à l'aide reçue?	Total
e) à un service de répit - surveillance offert, par exemple, par le CLSC ou une association	n=40
0-5	22 %
6-7	12 %
8-10	66 %
Moyenne (note sur 10)	7,5

- Les répondants ont été sondés sur leur recours à différents services pour les aider à accomplir leur tâche de représentation légale.
- Les résultats montrent qu'une **minorité** font appel à ceux-ci; le service le plus en demande a trait au répit-surveillance (13 %), lequel suscite une satisfaction moyenne (7,5 sur 10) de la part des répondants y ayant eu recours.

Le réseau social du représentant légal

LES INTERVENANTS CONSULTÉS

Q22 Durant la dernière année, avez-vous demandé les conseils de quelqu'un pour vous aider à prendre une décision concernant la représentation de la personne?



- Si peu de répondants ont fait appel à des services externes, près de quatre répondants sur 10 (36 %) se sont toutefois tournés vers un tiers parti pour **prendre une décision** concernant la représentation de la personne.

- Ceux pour qui la représentation légale représente un fardeau subjectif : impact négatif sur le travail / études, sur la santé, le moral, ont davantage tendance à demander conseil.

Différences significatives %... A

Proportion de répondants ayant demandé conseil pour accomplir leur rôle de représentant légal (36 %)

Élevées	Faibles
Impact sur le travail ou les études	Aucun impact sur le travail ou les études
66 %	33 %
Impact négatif sur santé	Aucun impact sur santé
51 %	32 %
Soutien de 4 proches et plus (SI)	Soutien de 0 à 1 proche (SI)
50 %	29 %
Une réunion du conseil	Aucune réunion du conseil
48 %	28 %
Impact négatif sur moral	Aucun impact sur moral
47 %	30 %
En contact avec le CPQ	Pas en contact avec le CPQ
44 %	29 %
	RL Moins de 40 000 \$
	30 %
	Soutien de 0 à 1 personne au total
	29 %
	Habite avec deux personnes aidantes ou plus
	26 %
	Consacre 30 heures par semaine et plus à PR
	25 %

Différences significatives %... B

Proportion de répondants n'ayant pas demandé conseil pour accomplir leur rôle de représentant légal (64 %)

Élevées	Faibles
Consacre 30 heures par semaine et plus à PR	
75 %	
Habite avec deux personnes aidantes ou plus	
74 %	
Aucune réunion du conseil	Une réunion
72 %	52 %
Soutien de 0 à 1 proche (SI)	Soutien de 4 proches et plus (SI)
72 %	50 %
Soutien de 0 à 1 personne au total	
71 %	
Pas en contact avec le CPQ	En contact avec le CPQ
71 %	56 %
RL Moins de 40 000 \$	
70 %	
Aucun impact sur moral	Impact négatif sur moral
70 %	54 %
Aucun impact sur santé	Impact négatif sur santé
68 %	49 %
Aucun impact sur le travail ou les études	Impact sur le travail ou les études
67 %	34 %

Le réseau social du représentant légal

LES INTERVENANTS CONSULTÉS

Q23 Qui avez-vous alors consulté ?	Total n=133
Spécialiste volet psychomédical	40 %
Conseil de tutelle	27 %
Curateur public	19 %
Spécialiste volet juridique	11 %
Membre de la famille ne faisant pas partie du conseil de tutelle	10 %
Spécialiste volet financier	8 %
Centre/Résidence/Famille d'accueil	4 %
Organismes	2 %
Autres personnes	6 %
NSP/Refus	1 %
Q23 Nombre moyen de personnes consultées	1,4

Notes :

Plus d'une réponse pouvait être mentionnée par un seul répondant pour cette question; la somme des proportions peut donc excéder 100 %.

- La satisfaction à l'égard de certains des intervenants consultés est affichée ci-contre, on observe une satisfaction **modérée face au conseil de tutelle** (7,8 sur 10).

- La liste des intervenants consultés apparaît ci-contre : on observe l'importance des spécialistes du volet psycho-médical (40 %), alors que le conseil de tutelle constitue également une ressource en demande (27 %).
- En moyenne, les représentants demandent conseil à une seule personne.

Q24 Sur une échelle de 0 à 10, où 0 signifie que l'aide obtenue ne répondait pas du tout à vos besoins, et, 10 que l'aide obtenue a très bien répondu à vos besoins, quelle valeur accordez-vous à l'aide reçue durant la dernière année.

CORRESPONDANCE AUX BESOINS (0 - 10)	
f) le conseil de tutelle (ou conseil de famille)	n=32
0-5	17 %
6-7	13 %
8-10	71 %
Moyenne	7,8
l) une autre personne	n=53
0-5	12 %
6-7	17 %
8-10	71 %
Moyenne	7,9

Base : répondants ayant fait appel à chaque type d'intervenant, excluant % NSP/NRP

Le réseau social du représentant légal

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC

- Globalement, près de la moitié (45 %) des représentants légaux ont été en contact avec le Curateur public, la majeure partie par l'entremise du responsable de dossier (35 %).

Au cours de la dernière année, avez-vous parlé...	Total n=357
a) au responsable de votre dossier au	n=357
Oui	35 %
Non	65 %
b) à un préposé aux renseignements du Curateur public	n=357
Oui	16 %
Non	84 %
c) à un agent en vérification du Curateur	n=356
Oui	10 %
Non	90 %
d) à une autre personne du Curateur public	n=357
Oui	2 %
Non	98 %

GLOBAL : en contact avec le CPQ	n=358
Oui	45 %
Non	55 %

- Ceux assumant le rôle de représentant légal depuis peu ont davantage tendance à être en contact avec le Curateur public.
- Tel est également le cas de ceux exprimant un lourd fardeau subjectif (impact négatif sur le travail/études, la santé, le moral).
- De plus, notons que ceux qui, préalablement à leur nomination en tant que représentant légal, étaient familiers avec le Curateur public ont tendance à être en contact avec celui-ci.

Différences significatives

Proportion de répondants en contact avec le CPQ (45 %)

Élevées		Faibles	
RL depuis 1 à 2 ans	73 %	RL depuis 10 et plus	34 %
Impact sur le travail ou les études	66 %	Aucun impact sur le travail ou les études	43 %
Lien de parenté : père/mère	62 %		
Impact négatif sur santé	61 %	Aucun impact sur santé	41 %
Impact négatif sur moral	57 %	Aucun impact sur moral	41 %
A demandé conseil	56 %	N'a pas demandé conseil	39 %
4 heures ou plus dédiées au rapport annuel	55 %	Moins de 3 heures dédiées au rapport annuel	39 %
40 000 \$ à 79 999 \$	54 %		
		Moins souvent préoccupé par rôle de RL	41 %
Souvent préoccupé par rôle de RL	53 %	Ne connaissait pas CPQ	40 %
Connaissait CPQ	52 %	Milieu rural	38 %
Milieu urbain	49 %	Consacre 30 heures par semaine et plus à PR	33 %
		Aucune réunion du conseil	36 %

Le réseau social du représentant légal

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC

Q28 Qui a pris l'initiative du premier contact avec le responsable de votre dossier au Curateur public? Est-ce...



- Le premier contact avec le Curateur public peut provenir du représentant légal (53 %) ou du responsable de dossier (47 %) : l'initiative est presque équitablement divisée entre ces deux partis.

Différences significatives %... A

Proportion de répondants ayant eux-mêmes initié le contact (53 %)

Élevées		Faibles	
Déficiência intellectuelle	77 %		
RL Collégial	69 %		
Lien de parenté : frère / sœur	65 %	RL Homme	38 %
RL Femme	63 %		

Différences significatives %... B

Proportion de répondants dont c'est le responsable de dossier qui a initié le contact (47 %)

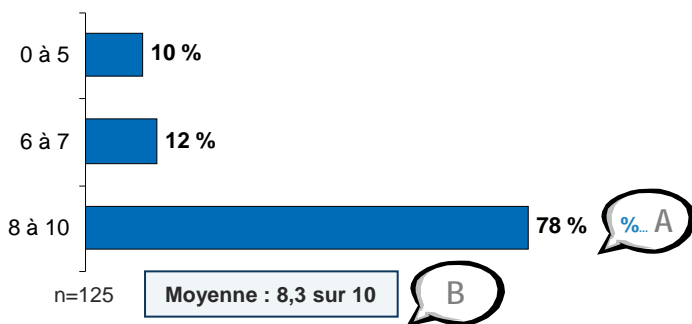
Élevées		Faibles	
RL Homme	62 %	RL Femme	38 %
Une réunion du conseil	59 %		
		RL Collégial	31 %
		Déficiência intellectuelle	23 %
		Lien de parenté : frère / sœur	35 %

- Dans le cas où le représentant légal est un homme, le contact est le plus souvent initié par le responsable de dossier.

Le réseau social du représentant légal

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC

Q29 Sur une échelle de 0 à 10, où 0 signifie que vous êtes très insatisfait et 10 que vous êtes très satisfait, veuillez indiquer votre niveau de satisfaction à l'égard de la relation interpersonnelle que vous entretenez, depuis la dernière année, avec votre responsable de dossier.



- Ceux en contact avec le responsable de dossier au CPQ se montrent passablement satisfaits de leur relation avec ce dernier, tel que le témoigne la satisfaction moyenne atteignant 8,3 sur 10.

Différences significatives %... A

Proportion de répondants ayant accordé une note de 8 ou plus sur 10 à la relation interpersonnelle entretenue avec le responsable de dossier (78 %)

Élevées		Faibles	
RL Avant-guerre	95 %	RL Baby-Boomer	68 %
A dispensé personnellement 0 services	94 %	A dispensé personnellement 3 services et plus	66 %
Soutien de 2 à 3 proches (SI)	92 %		
Patrimoine de moins de 10 000 \$ de PR	88 %	Patrimoine de 10 000 \$ ou plus de PR	69 %
Frère / Sœur	88 %	Impact négatif sur moral	65 %

Différences significatives B

Note de satisfaction moyenne à l'égard de la relation entretenue avec le responsable de dossier (moyenne de 8,3)

Élevées		Faibles	
Impact positif sur moral	9,2	Impact négatif sur moral	7,5
Impact positif sur santé	9,1		
Soutien de 2 à 3 proches (SI)	9,1		
RL Avant-guerre	8,9	RL Baby-Boomer	7,8

- Ceux dont l'expérience de représentant légal est positive sont plus enclins à être satisfaits de leur relation avec le responsable de dossier au CPQ.

Le fardeau objectif du représentant légal

Le fardeau objectif : ensemble des conséquences négatives découlant de la situation de soutien qui sont observables pour une personne extérieure à la situation (*Problèmes sociaux Tome III p.567*).

Quelques faits saillants...

Le fardeau objectif que doit supporter le représentant légal peut prendre différentes formes, en plus de varier d'un individu à l'autre.

Quelques observations sur ce plan :

Le **temps consacré** à la personne représentée est très variable : moins d'une heure par semaine à plus de cent heures. Le fait d'habiter ou non avec la personne représentée influence ce temps.

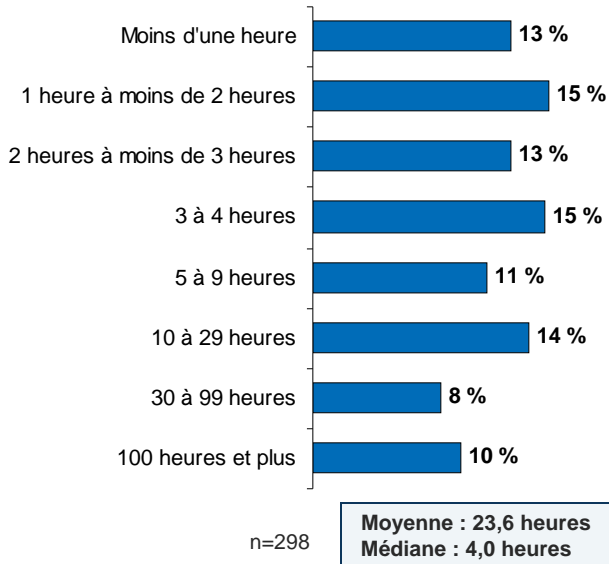
La majorité des répondants doivent s'acquitter de **deux tâches** : s'assurer du bien-être de la personne ainsi que gérer ses biens, notamment **ses revenus** ainsi que ses **dépenses courantes**.

Une minorité de répondants affirment que le rôle de représentant légal a entraîné des conséquences néfastes sur la vie professionnelle ou les études.

L'ampleur des tâches effectuées

FARDEAU OBJECTIF : le temps consacré

Q18 En moyenne, combien de temps par semaine consacrez-vous à la personne que vous représentez?



- Le temps consacré à la personne représentée **varie grandement** au sein de l'échantillon. En effet, on observe dans le graphique ci-dessus qu'un représentant légal peut typiquement dédier moins d'une heure par semaine (13 %) à plus de cent heures à la personne dont il a la charge (10 %).
- Conséquence de ces larges différences, la moyenne atteint près de 24 heures, reflétant les cas les plus extrêmes (30 à 99 heures : 8 %; 100 heures et plus : 10 %).
- Toutefois, le nombre d'heures médian est de seulement 4 heures, reflétant ainsi la charge plus raisonnable de la majorité des représentants légaux.

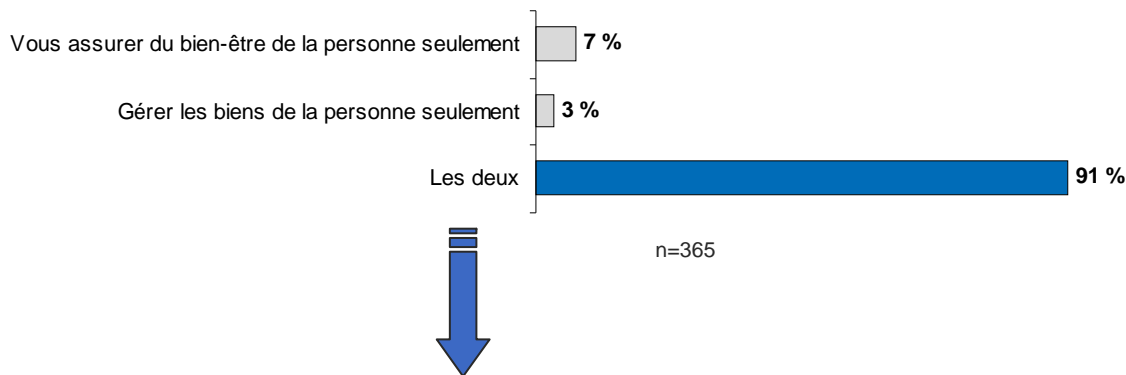
- Ceux qui habitent avec la personne représentée allèguent dédier en moyenne près de 93 heures par semaine à la personne représentée, une tâche qui les occupe donc à plein temps.
- D'autres segments qui s'illustrent comprennent également ceux bénéficiant de moins de soutien : ceux qui ne sont pas actuellement en contact avec le CPQ, ceux ne recevant aucun soutien formel et ceux n'ayant pas demandé conseil.
- Notons également que ceux ayant les revenus les plus faibles et les moins scolarisés consacrent également davantage de temps à donner des soins.

Différences significatives			
Nombre d'heures moyen consacrées à la personne représentée (moyenne : 23,6 heures)			
Élevés		Faibles	
Habite avec PR	92,7	N'habite pas avec parfois avec PR	7,0
A utilisé des services externes	59,4	N'a pas utilisé de services externes	11,4
Lien de parenté : fils/fille	55,0	Lien de parenté : père/mère	9,0
		Lien de parenté : frère/soeur	11,8
		Lien de parenté : autre	4,6
A dispensé personnellement 3 services et plus	53,0	A dispensé personnellement 1 à 2 services	10,0
		Dispensé 0 service	7,0
PR : Génération X/Y	48,8	PR : Baby-Boomer	15,0
		PR : Avant-Guerre	10,3
Traumatisme crânien	46,0	Maladie dégénérative	12,0
RL Moins de 40 000 \$	38,5	RL 80 000 \$ et plus	8,0
Pas en contact avec le CPQ	29,0	En contact avec le CPQ	17,8
RL Primaire/secondaire	28,6		
		Soutien de 1 personne ou plus (SF)	16,0
Soutien de 0 personne (SF)	28,1	A demandé conseil	16,5
N'a pas demandé conseil	27,8		
Relation tout-à-fait chaleureuse	27,2	Relation plutôt / non-chaleureuse	11,6
Ne s'occupe pas de parents	27,0	S'occupe de parents	13,0
Se perçoit comme un proche aidant	24,3	Ne se perçoit pas comme un proche aidant	7,6
		RL depuis 1 à 2 ans	15,0
		Soutien de 5 personnes et plus au total	10,7

L'ampleur des tâches effectuées

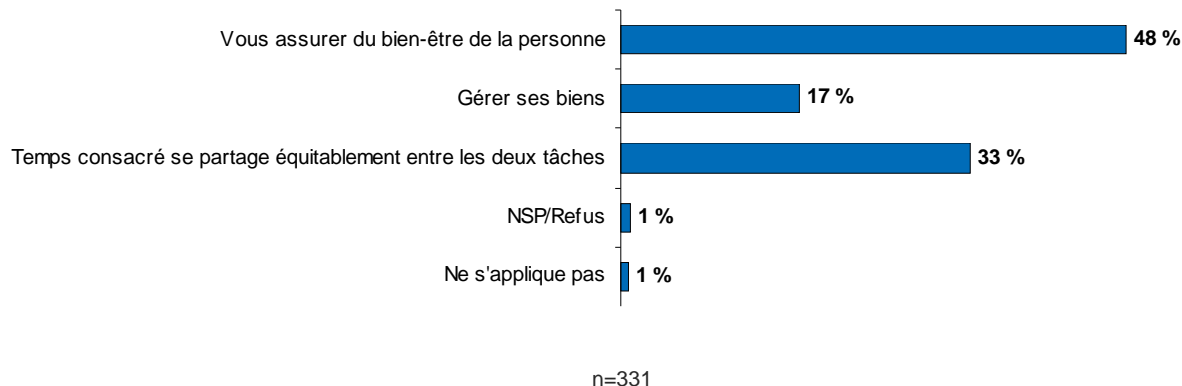
FARDEAU OBJECTIF : la gestion des biens et du bien-être de la personne

Q19ab Dans le cadre de vos responsabilités face à la personne que vous représentez, devez-vous...



- Dans le cadre de leurs responsabilités de représentation légale, la majorité des répondants doivent s'acquitter de **deux tâches** (91 %), soit : s'assurer du bien-être de la personne (rappelons qu'une proportion de 87 % se considère comme étant un proche aidant) **en plus** de gérer leurs biens.

Q20a Laquelle de ces deux tâches exige le plus de temps de votre part?

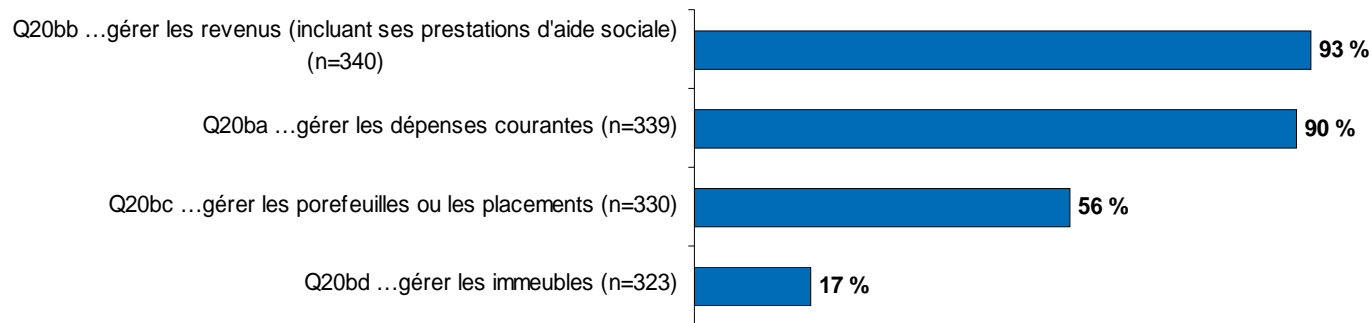


- Pour la moitié (48 %) de ceux assumant ces deux tâches, c'est le **bien-être de la personne** qui exige le plus de temps. Toutefois, le tiers (33 %) estime que ces deux tâches s'équivalent en termes de temps requis.

L'ampleur des tâches effectuées

FARDEAU OBJECTIF : la gestion des biens

Q20b En tant que représentant légal, avez-vous dû, durant la dernière année... de la personne que vous représentez?

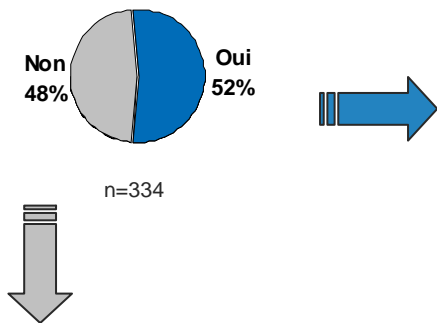


- Les représentants légaux responsables des biens de la personne s'affairent principalement à **gérer ses revenus** (93 %) ainsi que ses **dépenses courantes** (90 %). La gestion d'actifs (portefeuilles : 56 %; immeubles : 17 %) tombe également sous la responsabilité de bon nombre d'entre eux.

L'ampleur des tâches effectuées

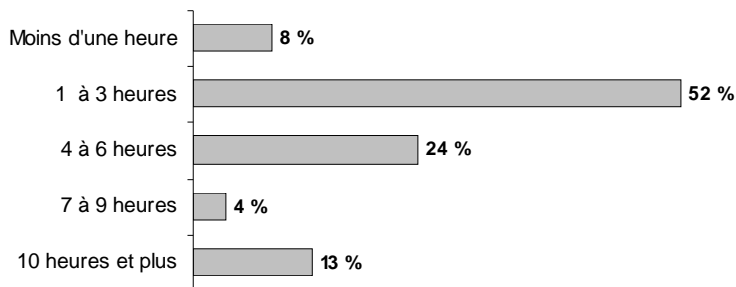
FARDEAU OBJECTIF : le rapport annuel

Q20c1 Pour l'année 2008, le rapport annuel permettant de rendre compte de la gestion des biens de la personne que vous représentez est-il complété?



		Total
Q20c5	Au total, environ combien d'heures avez-vous dû consacrer au dernier rapport annuel?	
		n=168
	Moins d'une heure	9 %
	1 à 3 heures	57 %
	4 à 6 heures	20 %
	7 à 9 heures	2 %
	10 heures et plus	12 %

Q20c2 Combien de temps estimez-vous qu'il faudra pour compléter ce rapport?



n=118

Moyenne : 4,8 heures
Médiane : 2,0 heures

- Certaines **obligations** accompagnent la tâche de gestion des biens, soit la **remise d'un rapport annuel** permettant de rendre compte de la gestion des biens de la personne.
- Au moment où les représentants légaux ont été sondés, la moitié d'entre eux (52 %) s'étaient déjà acquittés de cette tâche pour l'année 2008. Pour plusieurs, la rédaction de ce rapport a exigé entre **une à trois heures** (57 %) ou **quatre à six heures** (20 %).
- Ceux ne l'ayant pas encore terminé estiment y consacrer **près de cinq heures en moyenne**, bien que la **durée médiane** projetée est de **deux heures**.

L'ampleur des tâches effectuées

C

Différences significatives

Nombre moyen d'heures qui seront consacrées au rapport annuel (moyenne de 4,8 heures)

Élevées		Faibles	
Compte rendu des réunions	10,7	Pas de compte rendu des réunions	2,9
Moins valorisé par rôle de RL	7,1	Valorisé par rôle de RL	3,4
Patrimoine de 10 000 \$ ou plus de PR	6,7	Patrimoine de moins de 10 000 \$ de PR	3,1
Se perçoit comme un proche aidant	5,1	Ne se perçoit pas proche aidant	2,6
		Soutien de 0 à 1 proches (SI)	3,0
		Soutien de 0 à 1 personne au total	3,0
		Plus de 180 jours délais réception RA	2,3
		Consacre moins de 2 heures par semaine à PR	2,9
		Aucun service dispensé	3,1

- Chez ceux n'ayant pas encore terminé le rapport annuel, divers facteurs semblent influencer l'ampleur projetée de cette tâche.
- Ceux dont le conseil de tutelle produit un **compte rendu des réunions** et ceux devant gérer un **patrimoine plus important** prévoient consacrer plus de temps au rapport annuel.
- Inversement, ceux faisant face à un fardeau objectif plus léger anticipent consacrer moins de temps au rapport, notamment ceux dédiant moins de temps à la personne représentée, ceux ne dispensant personnellement aucun service ainsi que ceux pour qui il n'y a pas eu de compte rendu des réunions du conseil de tutelle.

- Pour les répondants ayant déjà terminé le rapport annuel, on observe que ceux dont la tâche de représentation légale n'affecte aucunement leur santé se démarquent légèrement avec un investissement de moins d'une heure pour le rapport annuel.
- De plus, ceux consacrant dix heures ou plus au rapport se caractérisent également par l'offre de trois services ou plus, soit un fardeau objectif important.

%... A

Différences significatives

Proportion de répondants qui ont consacré moins d'une heure au rapport annuel (9 %)

Élevées		Faibles	
Aucun impact sur santé	12 %	Soutien de 0 à 1 proche (SI)	0 %

%... B

Différences significatives

Proportion de répondants qui ont consacré dix heures ou plus au rapport annuel (12 %)

Élevées		Faibles	
A dispensé personnellement 3 services et plus	21 %	Dispensé 0 service	4 %
		Consacre moins de 2 heures par semaine à PR	2 %

L'ampleur des tâches effectuées

FARDEAU OBJECTIF : le rapport annuel

	Total
Q20c3 À qui avez-vous envoyé votre rapport annuel?	n=175
Au Curateur public	96 %
Au secrétaire du conseil de tutelle	42 %
Aux membres du conseil de tutelle	1 %
À la famille	4 %
À d'autres personnes	2 %
À personne	1 %
NSP/Refus	3 %
Q20c4 Qui a complété le dernier rapport annuel?	n=176
Vous-même	86 %
Le secrétaire du conseil de tutelle	10 %
Un comptable	7 %
Un membre du conseil de tutelle autre que le secrétaire	4 %
Membre de famille ne faisant pas partie du conseil tutelle	5 %
Un notaire	1 %
Une autre personne	2 %
NSP/Refus	1 %

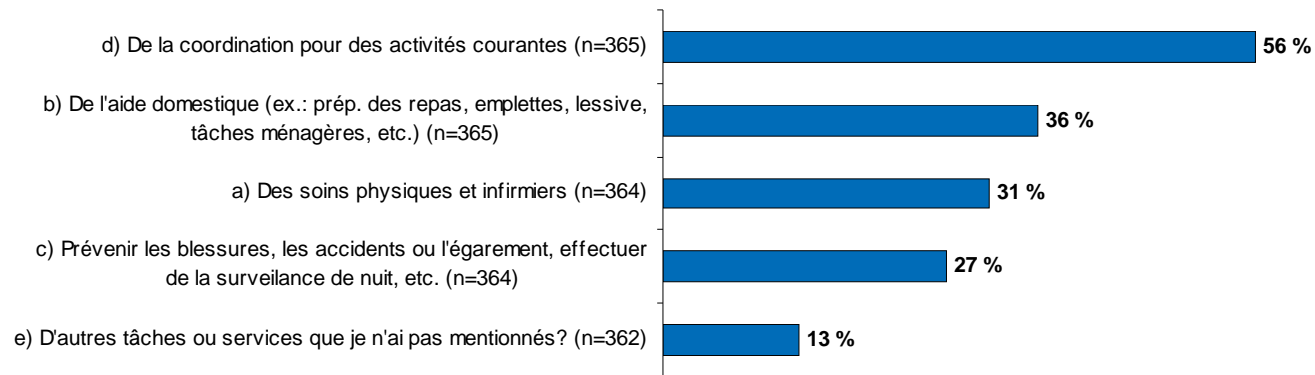
Note : Plus d'une réponse pouvait être mentionnée par un seul répondant pour ces questions; la somme des proportions peut donc excéder 100 %.

- Le tableau ci-contre présente les destinataires du rapport annuel. En effet, ceux l'ayant déjà terminé l'ont envoyé au Curateur public dans la quasi-totalité des cas (96 %) ainsi que le secrétaire du conseil de tutelle (42 %) pour bon nombre.
- La majorité de ces représentants légaux ont eux-mêmes rédigé ce rapport (86 %) alors que la tâche peut, dans de plus rares cas, avoir été confiée au secrétaire du conseil de tutelle (10 %).

L'ampleur des tâches effectuées

FARDEAU OBJECTIF : les services dispensés

Q21 En plus de votre rôle de représentant légal, avez-vous, durant la dernière année, dispensé personnellement les services suivants pour la personne que vous représentez?



- Le fardeau objectif se mesure également à travers les différents services ou tâches que le représentant légal peut **dispenser personnellement**. Le graphique ci-dessus illustre la nature de ces différents services auxquels plusieurs doivent s'acquitter. En effet, plus de la moitié s'affairent à coordonner les activités courantes de la personne inapte (56 %) alors que l'aide domestique (36 %), les soins physiques et infirmiers (31 %), sans oublier de veiller à la sécurité de la personne (27 %) s'ajoutent également au fardeau du représentant légal.

Le fardeau subjectif du représentant légal

Quelques faits saillants...

Le fardeau subjectif du représentant légal peut également être analysé sous différents angles. Quelques observations sur ce plan :

Le tiers des représentants légaux se disent souvent **préoccupés** par cette responsabilité, cette proportion se divisant à peu près équitablement entre ceux se disant valorisés et ceux se disant non valorisés par ce rôle.

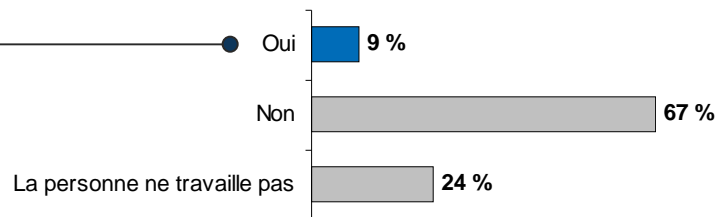
Une minorité rapporte des conséquences néfastes sur la **vie professionnelle ou les études**.

Plus de la moitié allèguent ne ressentir aucun impact sur leur **santé** ou leur **moral**.

L'impact du rôle de représentant légal

FARDEAU SUBJECTIF : l'impact sur le travail ou les études

Q30 Au cours de la dernière année, est-ce que votre rôle de représentant légal a affecté votre travail ou vos études de façon néfaste?



- Un répondant sur 10 (9 %) affirme que son rôle de représentant légal a entraîné des conséquences néfastes sur sa vie professionnelle ou ses études.

- Ce sont les plus jeunes ainsi que ceux vivant d'autres formes de fardeau subjectif (impact négatif sur la santé, le moral, ceux se disant préoccupés par leur rôle de représentant légal) qui rapportent des conséquences néfastes sur leur travail ou leurs études.

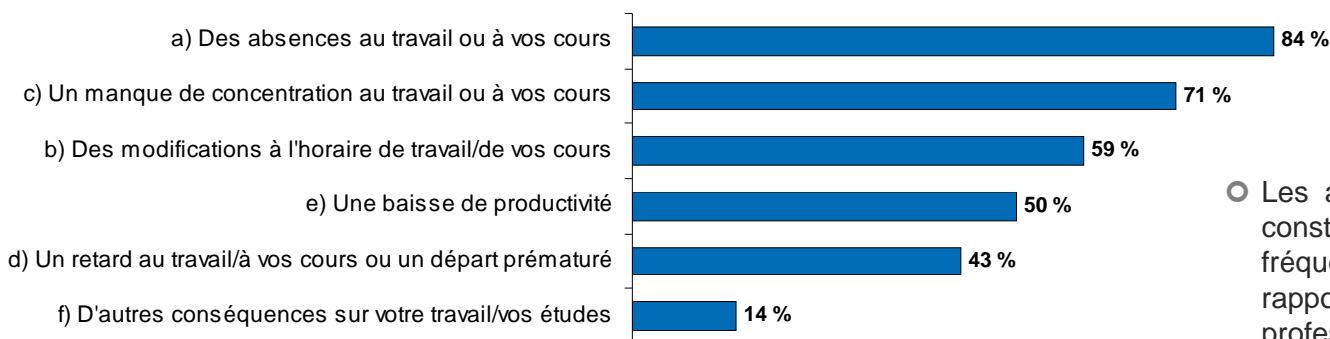


Différences significatives

Proportion de répondants qui déclarent que le rôle de représentant légal a affecté leur travail ou leurs études de façon néfaste (9 %)

	Élevées	Faibles	
Impact négatif sur santé	26 %	Aucun impact sur santé	4 %
RL Gén. X-Y	20 %	RL Avant-guerre	2 %
A demandé conseil	17 %	N'a pas demandé conseil	5 %
Impact négatif sur moral	17 %	Aucun impact sur moral	6 %
Lien de parenté : père/mère	17 %	Lien de parenté : autre	2 %
Souvent préoccupé par rôle de RL	16 %	Moins souvent préoccupé par rôle de RL	6 %
En contact avec le CPQ	14 %	Pas en contact avec le CPQ	6 %
Visite PR une fois par semaine et plus	12 %		
Milieu urbain	11 %	Milieu rural	5 %
		RL Moins de 40 000 \$	5 %

Q31 De quelle façon cela a-t-il affecté votre travail ou vos études? Cela a-t-il entraîné...



- Les absences au travail ou aux cours constituent la conséquence la plus fréquente (84 % des répondants rapportant des effets sur leur vie professionnelle/étudiante).

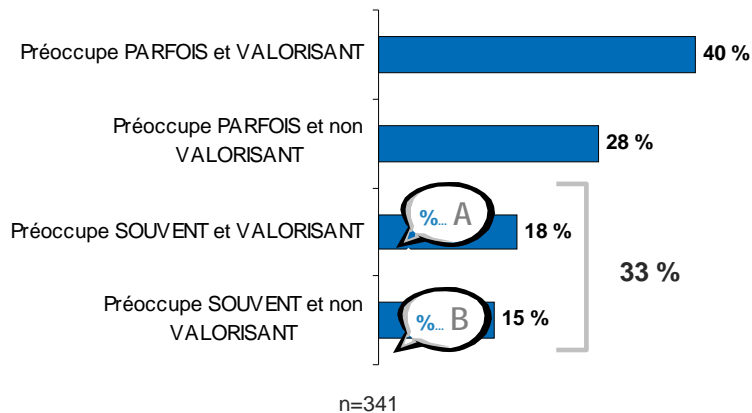
n=34

L'impact psychologique

FARDEAU SUBJECTIF : le sentiment de valorisation

Q32 Diriez-vous que votre rôle de représentant légal vous préoccupe...

Q33 Au cours de la dernière année, diriez-vous que votre rôle de représentant légal était **valorisant** pour vous...



- Les répondants ont été sondés sur le degré auquel leur rôle les préoccupe ainsi que leur sentiment de valorisation lié à ce rôle.
- Le tiers des représentants légaux (33 %) se disent **souvent** (constamment, la plupart du temps) préoccupés par cette responsabilité, dont :
 - ▶ 18 % des répondants sont souvent préoccupés mais se disent valorisés;
 - ▶ 15 % des répondants sont souvent préoccupés mais se disent non valorisés.
- Ainsi, deux tiers des représentants sont **moins préoccupés** (parfois, rarement, jamais) par ce rôle.

- Les segments ci-dessous illustrent ceux se démarquant sur chaque plan.

Différences significatives %... A

Proportion de répondants dont le rôle de représentant légal les préoccupe souvent tout en les valorisant (18 %)

Élevées		Faibles	
Visite PR une fois par semaine et plus	25 %	Visite PR moins d'une fois par mois	2 %
RL Primaire/secondaire	22 %		

Différences significatives %... B

Proportion de répondants dont le rôle de représentant légal les préoccupe souvent mais ne les valorise pas (15 %)

Élevées		Faibles	
Impact négatif sur santé	45 %	Aucun impact sur santé	8 %
		Impact positif sur santé	3 %
Impact négatif sur moral		Aucun impact sur moral	6 %
		Impact positif sur moral	5 %
Traumatisme crânien	39 %	Santé mentale	5 %
Impact sur le travail ou les études	26 %	Aucun impact sur le travail ou les études	13 %
Consacre 30 heures par semaine et plus à PR	25 %		
Moins satisfait du CPQ	25 %	Très satisfait du CPQ	10 %
Habite avec PR	25 %	N'habite pas avec parfois avec PR	12 %
Soutien de 1 personne et plus (SF)	24 %	Soutien de 0 personne (SF)	11 %
		Relation tout-à-fait	
Relation plutôt / non-chaleureuse	23 %	chaleureuse	12 %
RD a contacté RL	23 %	RL a contacté RD	8 %
A dispensé personnellement 3 services et plus	22 %		
Lien de parenté : frère / sœur	22 %		
PR : Génération X/Y	21 %		
		Soutien de 4 proches et plus (SI)	6 %

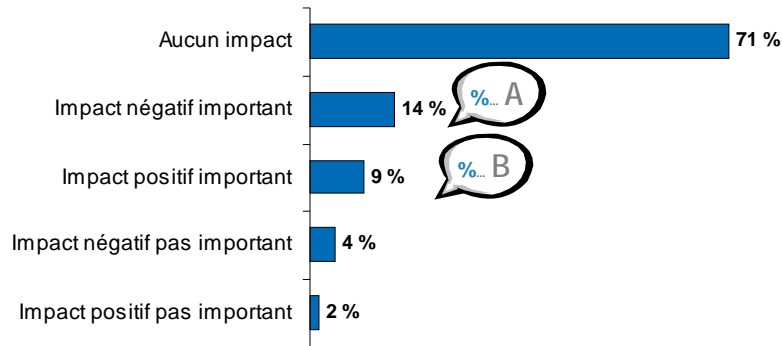
- Les représentants légaux entretenant des relations chaleureuses avec la personne représentée ont tendance à être souvent préoccupés mais sans toutefois être valorisés par leur rôle.

L'impact physique

FARDEAU SUBJECTIF : l'impact physique

Q34 Diriez-vous que votre rôle de tuteur ou de curateur a eu un impact positif, un impact négatif ou n'a eu aucun impact sur votre santé?

Q34A Diriez-vous que cet impact était très important, assez important, peu important ou pas du tout important?



n=356

Différences significatives

Proportion de répondants qui estiment l'impact de leur rôle de représentant légal comme étant positif et important sur la santé (9%)

Élevées		Faibles	
Impact positif sur moral	41 %	Aucun impact sur moral	4 %
RL depuis 1 à 2 ans	16 %	RL depuis 3 à 9 ans	5 %
Valorisé par rôle de RL	13 %	Moins valorisé par rôle de RL	4 %
RL a contacté par RD	12 %	RD a contacté RL	2 %
Se perçoit comme un proche aidant	11 %	Ne se perçoit pas comme un proche aidant	0 %
Réception du rapport annuel : 0 à 120 jours	10 %	Réception du rapport annuel : 121 à 180 jours	2 %

- La plupart des représentants légaux (71 %) affirment que leur rôle n'a aucun impact sur leur santé.
- Toutefois, certains admettent un impact **néгатif** important (14 %) alors qu'une proportion légèrement inférieure (9 %) reconnaît l'apport **positif** important sur leur santé.

○ Les plus vulnérables sur le plan de la santé comprennent ceux chargés d'un lourd **fardeau objectif** (l'offre de trois services ou plus, 30 heures par semaine ou plus consacrées à la personne) ainsi que ceux vivant d'autres formes de **fardeau subjectif** (impact sur le moral, sur le travail / études, ceux préoccupés par leur rôle, les moins valorisés).

Différences significatives

Proportion de répondants qui estiment l'impact de leur rôle de représentant légal comme étant négatif et important sur la santé (14%)

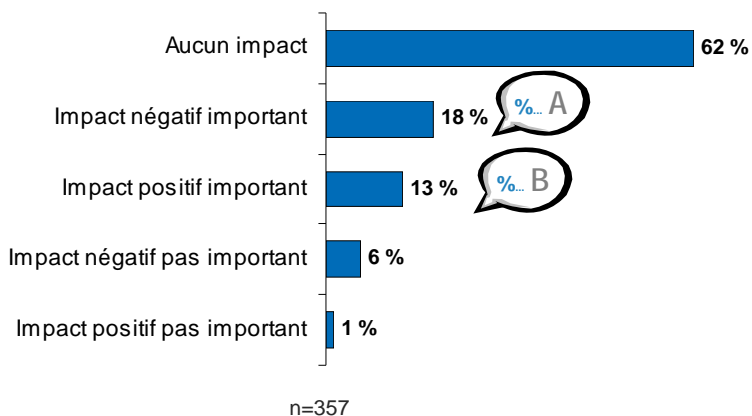
Élevées		Faibles	
Impact négatif sur moral	49 %	Aucun impact sur moral	2 %
Impact sur le travail ou les études	48 %	Aucun impact sur le travail ou les études	11 %
Moins satisfait du CPQ	32 %	Très satisfait du CPQ	17 %
Souvent préoccupé par rôle de RL	32 %	Moins souvent préoccupé par rôle de RL	6 %
A dispensé personnellement 3 services et plus	25 %	A dispensé personnellement 1 à 2 services	10 %
A utilisé des services externes	25 %	N'a pas utilisé de services externes	11 %
Consacre 30 heures par semaine et plus à PR	25 %	Consacre moins de 2 heures par semaine à PR	8 %
Habite avec PR	23 %	N'habite pas ou parfois avec PR	13 %
En contact avec le CPQ	22 %	Pas en contact avec le CPQ	9 %
Moins valorisé par rôle de RL	22 %	Valorisé par rôle de RL	10 %
		Lien de parenté : frère/soeur	9 %
		PR: Génération X/Y	7 %
Visite PR une fois par semaine et plus	20 %	Visite PR une fois par mois à moins d'une fois par semaine	4 %

L'impact psychologique

FARDEAU SUBJECTIF : l'impact psychologique

Q35 Diriez-vous que votre rôle de tuteur ou de curateur a eu un impact positif, un impact négatif ou n'a eu aucun impact sur votre moral?

Q35A Diriez-vous que cet impact était très important, assez important, peu important ou pas du tout important?



- À l'instar de ce qui a été observé pour la santé, d'une même façon, bon nombre (62 %) allèguent que la tâche de représentation légale ne cause **aucun impact sur le moral** des répondants.
- Une minorité, bien que non négligeable (18 %), rapporte un impact négatif important et une proportion légèrement inférieure y associe un impact positif important (13 %).

Différences significatives %... B

Proportion de répondants qui estiment l'impact de leur rôle de représentant légal comme étant positif et important sur le moral (13 %)

Élevées		Faibles	
Impact positif sur santé	53 %	Aucun impact sur santé	7 %
RL depuis 10 et plus	19 %	RL depuis 3 à 9 ans	6 %
Valorisé par rôle de RL	19 %	Moins valorisé par rôle de RL	4 %
Visite PR une fois par semaine et plus	17 %	Visite PR une fois par mois à moins d'une fois par semaine	7 %
Réception du rapport annuel : 0 à 120 jours	15 %	Réception du rapport annuel : 121 à 180 jours	5 %
		RL 80 000 \$ et plus	6 %

- On observe à nouveau que les plus vulnérables sur le plan psychologique sont ceux faisant face à d'autres formes de fardeau subjectif.
- Fait intéressant, si le fardeau objectif peut entraîner des conséquences sur la santé (voir page précédente), il semble toutefois ne pas affecter le moral des représentants légaux.

Différences significatives %... A

Proportion de répondants qui estiment l'impact de leur rôle de représentant légal comme étant négatif et important sur le moral (18 %)

Élevées		Faibles	
Impact positif sur santé	70 %	Aucun impact sur santé	6 %
Impact sur le travail ou les études	44 %	Aucun impact sur le travail ou les études	16 %
Souvent préoccupé par rôle de RL	40 %	Moins souvent préoccupé par rôle de RL	8 %
Moins satisfait du CPQ	38 %	Très satisfait du CPQ	15 %
Maladie dégénérative	31 %	Déficiência intellectuelle	12 %
Valorisé par rôle de RL	30 %	Moins valorisé par rôle de RL	10 %
Lien de parenté : père/mère	28 %		
A utilisé des services externes	26 %	N'a pas utilisé de services externes	15 %
Patrimoine de 10 000 \$ ou plus de PR	24 %	Patrimoine de moins de 10 000 \$ de PR	13 %
En contact avec le CPQ	24 %	Pas en contact avec le CPQ	13 %
PR : Avant-Guerre	24 %	PR : Baby-Boomer	10 %
RL Femme	23 %	RL Homme	11 %
Ne connaissait pas CPQ	23 %	Connaissait CPQ	12 %
Milieu urbain	22 %	Milieu rural	13 %
Pas de compte rendu des réunions	19 %	Compte rendu des réunions	5 %

Ad hoc



La notoriété du Curateur public du Québec

La notoriété du Curateur public

	Total
Q13 Avant d'avoir été nommé représentant légal, connaissiez-vous le Curateur public du Québec?	
Oui	41 %
Non	58 %
Q14 Parmi les énoncés suivants, selon vous, lesquels font partie du rôle du Curateur public en tant qu'organisation?	
a) assurer le bien-être des personnes inaptes sans famille ou sans aide	93 %
c) informer ceux qui ont la responsabilité d'une personne inapte	93 %
b) gérer adéquatement le patrimoine de personnes inaptes sans famille et sans aide	92 %
e) informer et aider ceux qui ont la responsabilité des biens d'une personne inapte	91 %
f) protéger les aînés des abus	89 %
g) prévenir les abus financiers des mineurs	89 %
h) assister ceux qui ont la responsabilité de gérer les biens d'un mineur	85 %
d) soutenir ceux qui ont la responsabilité d'une personne inapte	85 %

- Avant d'avoir été formellement assignés représentant légal, seulement 41 % des répondants avaient connaissance du Curateur public du Québec.
- La majorité des répondants (85 % ou plus) attribuent au Curateur public les différents rôles et responsabilités spécifiés ci-contre.

Base : ensemble des répondants

Le conseil de tutelle

Quelques faits saillants...

Le conseil de tutelle est principalement composé de quelques membres de la famille ou de proches, et avec lesquels, le représentant légal semble entretenir une assez bonne relation.

De plus, ce dernier assiste habituellement aux réunions du conseil de tutelle lorsqu'elles ont lieu. Plus de la moitié des conseils de tutelle ont tenu une réunion en 2008.

Le conseil de tutelle

CONSTITUTION DU CONSEIL DE TUTELLE	Total
Q66 Qui forme votre conseil de tutelle?	n=363
● Des membres de la famille ou des proches	90 %
Le Curateur public	4 %
Il n'y a pas de conseil de tutelle	6 %
Q67 Combien de personnes constituent votre conseil de tutelle?	n=319
1	2 %
2	12 %
3	21 %
4	22 %
5	27 %
6	10 %
7-8	6 %
Moyenne (personnes)	4,2
Médiane (personnes)	4,0
Q68 Combien de personnes du conseil de tutelle ne sont pas membres de la famille?	n=321
Aucune	75 %
1	9 %
2	8 %
3 ou plus	9 %
Moyenne (personnes)	0,6
Médiane (personnes)	0,0

- Le conseil de tutelle est principalement composé de **membres de la famille ou de proches** (90 %) et regroupe en moyenne quatre personnes.
- Dans les trois quarts des cas (75 %), le conseil est constitué de membres de la famille exclusivement.

Le conseil de tutelle

RÉUNIONS DU CONSEIL DE TUTELLE	Total
Q69 En 2008, combien y a-t-il eu de réunions de tutelle?	n=320
Aucune	46 %
Une	30 %
Deux	13 %
Trois et plus	11 %
Q69a Étiez-vous présent(e) à cette réunion?	n=96
Oui	97 %
Non	3 %
Q69b À combien de ces réunions avez-vous assisté?	n=74
1	1 %
2	54 %
3	23 %
4 et plus	22 %
Moyenne (réunions)	3,7
Médiane (réunions)	2,0

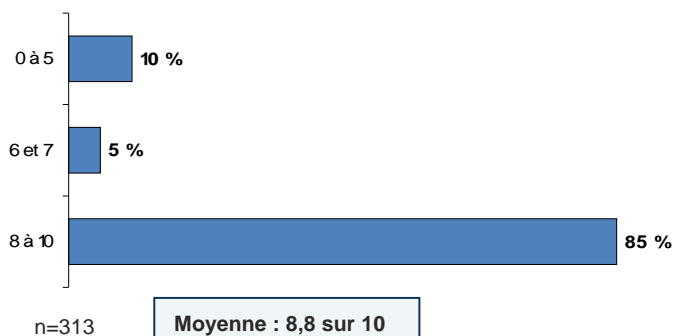
- Dans le cas où les répondants et les proches forment le conseil de tutelle, la **moitié (47 %) de ces conseils n'ont organisé aucune réunion en 2008**, alors qu'une seule réunion a suffi dans 30 % des cas.
- Tel qu'illustré dans le tableau ci-contre, le représentant légal assiste généralement aux réunions organisées par le conseil de tutelle.
- Celles-ci sont d'une durée moyenne de **1,5 heure**; et plus de la moitié des réunions (59 %) se concluent **sans compte rendu**.

RÉUNIONS DU CONSEIL DE TUTELLE	Total
Q69c En moyenne, en 2008, combien de temps ont duré cette ou ces réunions du conseil de tutelle?	n=169
Moins d'une heure	15 %
1 heure à moins de 2 heures	47 %
2 heures à moins de 3 heures	21 %
3 heures et plus	16 %
Moyenne (heures)	1,5
Médiane (heures)	1,0
Q69d Y a-t-il un compte-rendu du/des réunions du conseil de tutelle?	n=166
Oui, toujours	34 %
Oui, à l'occasion	7 %
Non	59 %

Le conseil de tutelle

SATISFACTION À L'ÉGARD DE LA RELATION AVEC LES MEMBRES DU CONSEIL DE TUTELLE

Q70 Sur une échelle de 0 à 10, où 0 signifie que vous êtes très insatisfait et 10 que vous êtes très satisfait, quel est votre niveau de satisfaction GLOBALE à l'égard de la relation que vous entretenez avec les membres de votre conseil de tutelle?



○ Le conseil de tutelle s'avère globalement satisfaisant chez les représentants légaux sondés : ceux-ci attribuent une note de satisfaction moyenne de 8,8 sur 10.

- Les plus satisfaits du conseil de tutelle sont ceux fortement impliqués avec la personne, notamment ceux consacrant 30 heures par semaine ou plus et ceux habitant avec celle-ci.
- En outre, une certaine intimité avec la personne représentée semble également exercer une influence : on remarque que lorsque la personne inapte est l'enfant du répondant et lorsque ses relations sont chaleureuses avec la personne représentée, la satisfaction à l'égard du conseil en est bonifiée.
- De plus, on note une moins bonne relation lorsque la personne représentée souffre d'un problème de santé mentale.



Différences significatives

Satisfaction moyenne à l'égard de la relation avec les membres du Conseil (moyenne de 8,8 sur 10)

Élevées		Faibles	
Habite avec PR	9,5	N'habite pas avec parfois avec PR	8,6
Consacre 30 heures par semaine	9,5		
Déficiência intellectuelle	9,3	Santé mentale	7,4
Lien de parenté : fils/fille	9,3		
40 000 \$ à 79 999 \$	9,2	RL 80 000 \$ et plus	8,1
Soutien de 2 à 3 proches (SI)	9,2		
A demandé conseil	9,1	N'a pas demandé conseil	8,6
Relation tout-à-fait chaleureuse	9,0	Relation plutôt / non-chaleureuse	7,9
		Aucune réunion du conseil	8,3

Les valeurs et la solidarité familiale

Quelques faits saillants...

L'adhésion des représentants légaux sur diverses dimensions ayant trait aux normes de solidarité familiale a été mesurée :

- La responsabilité familiale;
- L'intransigeance;
- L'acceptation des services;
- La méfiance envers les services.

Il semble que globalement, les représentants sondés soient ouverts à l'aide externe, leur score pour l'acceptation des services étant relativement élevé et celui pour la méfiance envers les services, relativement faible.

Valeurs et normes de la solidarité familiale

- La présente section a pour objectif d'identifier les valeurs des représentants légaux ainsi que leur adhésion à des normes de solidarité familiale. Elle se base sur une étude de Guberman, Lavoie et Gagnon, effectuée en 2003¹. Cette enquête ciblait trois groupes d'âges précis de la population Québécoise (18-30 ans; 45-59 ans; 70 ans et plus).
- Les répondants ont été invités à répondre à une série d'énoncés similaires à ceux utilisés dans l'étude de Guberman *et al.*. Les énoncés ont été classifiés en quatre dimensions à l'aide d'une analyse factorielle.
 - La responsabilité familiale;
 - L'intransigeance;
 - L'acceptation des services;
 - La méfiance envers les services.
- Guberman *et al.* avaient obtenu la même classification en quatre dimensions en utilisant la même technique.
- L'adhésion des représentants légaux sur **chacune de ces dimensions** a été évaluée; nous rapportons en plus les **segments** s'illustrant sur chacune, lesquels sont contrastés aux segments identifiés dans l'étude de Guberman *et al.*
- *Note* : nous mesurons ici l'attitude des représentants légaux face aux soins octroyés à leurs **parents**, en général, et non à la personne qu'ils représentent.

¹Guberman, N.; Lavoie J.-P.; Gagnon, É.; *Valeurs et normes de solidarité familiale : statu quo, évolution, mutation*; Centre de santé et de services sociaux; Cavendish.

Valeurs et normes de la solidarité familiale

COMMENT INTERPRÉTER LES DONNÉES RELATIVES AUX VALEURS ET NORMES DE SOLIDARITÉ FAMILIALE

La dimension étudiée a trait à la responsabilité familiale

RESPONSABILITÉ FAMILIALE

(n = 312)

Score moyen (/ 4) : **2,97**

○ En moyenne, l'adhésion à la notion de responsabilité familiale atteint un score de 2,97 sur 4 points.

Sur l'ensemble des représentants légaux, le score moyen relatif à la responsabilité familiale est de 2,97 sur une échelle de 4 points.

Divers segments se démarquent par leur adhésion à la notion de responsabilité familiale. Les différences statistiques sont de quelques centièmes mais rappelons que l'échelle de mesure s'étend sur quatre points.

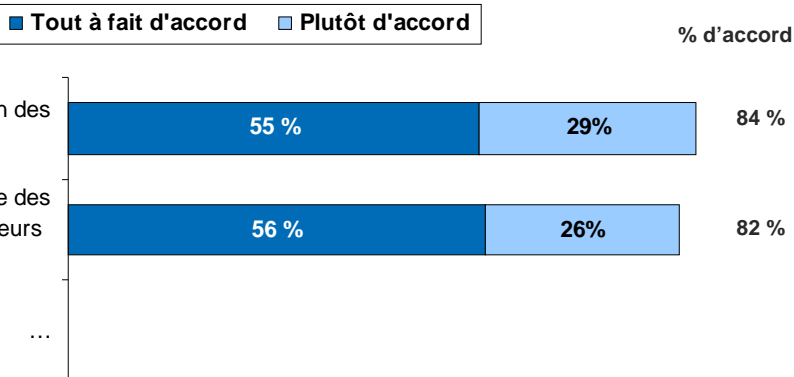
Chaque dimension est basée sur les résultats aux réponses données à une série d'énoncés.

Différences significatives
Segments s'illustrant sur le facteur de la responsabilité familiale (score moyen : 2,97 sur 4)

	Élevées	Faibles
RL Primaire/secondaire	3,09	RL Universitaire 2,82
RL Homme	3,13	RL Femme 2,85
RL Moins de 40 000 \$	3,08	RL 80 000 \$ et plus 2,78
Ne connaissait pas CPQ	3,04	Connaissait CPQ 2,86

Q38. Il est du devoir des membres de la famille de prendre soin des parents âgés. (n=352)

Q39. Les personnes sont autant responsables du bien-être des parents âgés qu'elles sont responsables du bien-être de leurs propres enfants. (n=342)



Valeurs et normes de la solidarité familiale

RESPONSABILITÉ FAMILIALE

(n = 312)

Score moyen (/ 4) : **2,97**

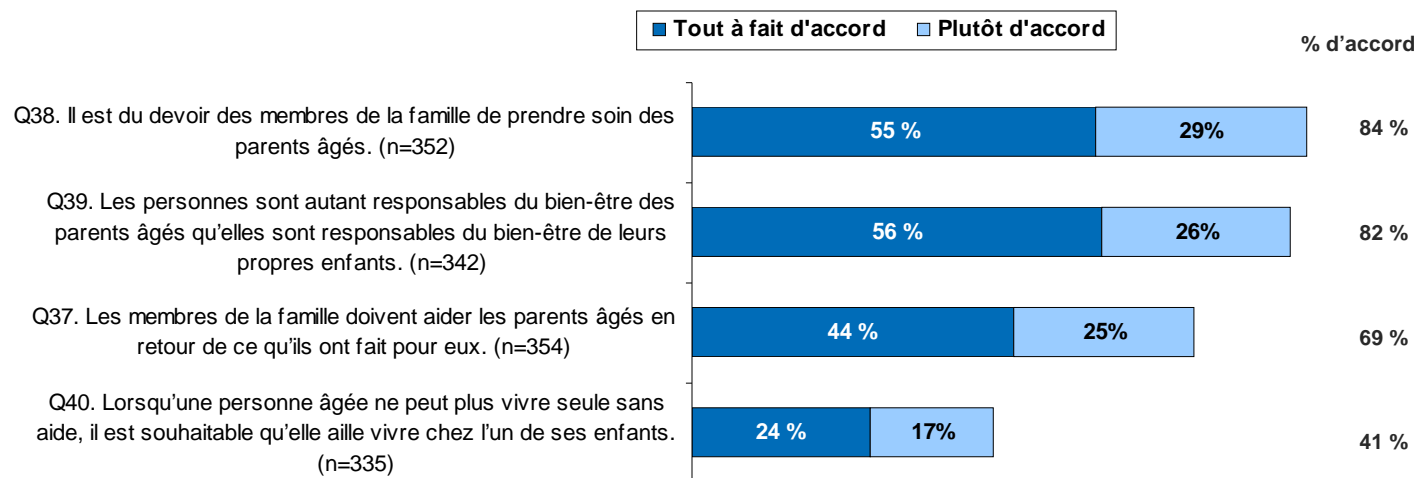
○ En moyenne, l'adhésion à la notion de responsabilité familiale atteint un score de 2,97 sur 4 points.

- Les moins scolarisés et ceux ayant les revenus les moins élevés manifestent tout particulièrement leur attachement à cette dimension.
- À l'instar des résultats de Guberman *et al.*, les hommes expriment également une plus grande adhésion à la responsabilité familiale.
- Toutefois, contrairement à ce qu'ont observé ces chercheurs :
 - ▶ Les répondants âgés de 18 à 39 ans et ceux de 45 à 59 ans ne démarquent pas sur cette dimension.
 - ▶ De plus, les plus scolarisés affichent une plus faible adhésion à cette dimension, tel que l'avaient observé les chercheurs.

Différences significatives

Segments s'illustrant sur le facteur de la responsabilité familiale (score moyen : 2,97 sur 4)

	Élevées	Faibles
RL Primaire/secondaire	3,09	RL Universitaire 2,82
RL Homme	3,13	RL Femme 2,85
RL Moins de 40 000 \$	3,08	RL 80 000 \$ et plus 2,78
Ne connaissait pas CPQ	3,04	Connaissait CPQ 2,86



Valeurs et normes de la solidarité familiale

INTRANSIGEANCE

(n = 300)

Score moyen (/ 4) : **2,02**

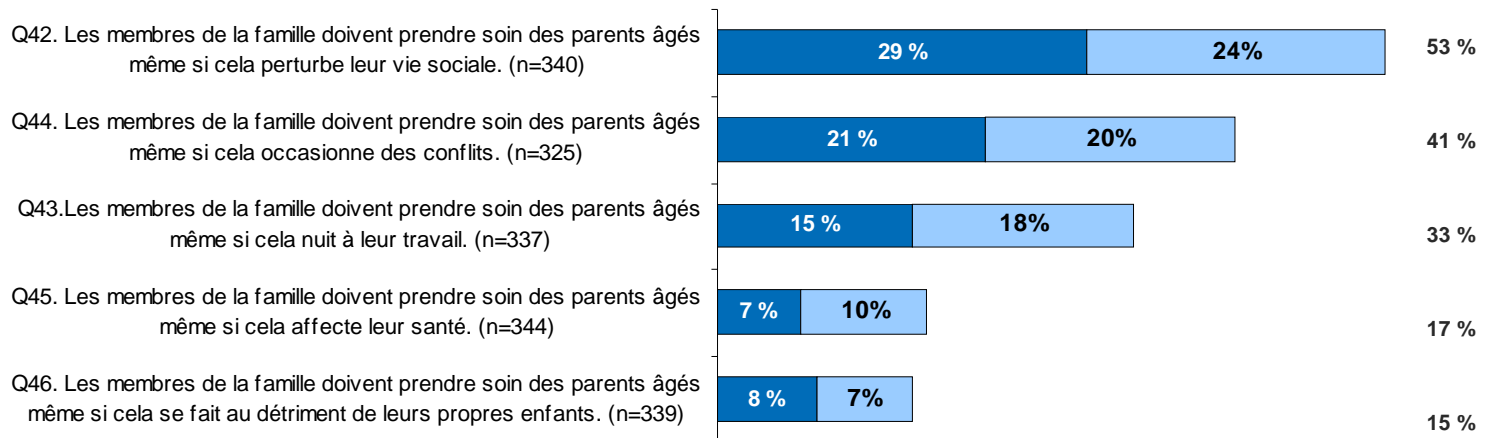
- Le degré d'intransigeance des répondants face au devoir envers les parents atteint un point milieu, se chiffrant à 2,02 sur 4.

- Les personnes valorisées par leur rôle de représentant légal, ceux qui visitent la personne protégée sur une base régulière et ceux dont il s'agit de l'un de leur parent montrent une attitude plus intransigente.
- En outre, aucune différence selon le sexe, l'âge ou la scolarité n'est relevée ici, ce qui va à l'encontre des résultats de Guberman *et al.* Ceux-ci avaient observé une plus grande intransigeance de la part de répondants de 18 à 30 ans et de 45 à 59 ans, de la part des hommes et une moindre intransigeance chez les plus scolarisés.



Différences significatives			
Segments s'illustrant sur le facteur de l'intransigeance (score moyen : 2,02 sur 4)			
Élevées		Faibles	
Valorisé par rôle de RL	2,12	Moins valorisé par rôle de RL	1,89
Visite PR une fois par semaine et plus	2,11		
Lien de parenté : père / mère	2,21	Lien de parenté : frère / sœur	1,89

■ Tout à fait d'accord ■ Plutôt d'accord



Valeurs et normes de la solidarité familiale

ACCEPTATION DES SERVICES

(n = 279)

Score moyen (/ 4) : **3,43**

- Les représentants légaux semblent se montrer relativement ouverts à accepter des services gouvernementaux pour les aider à prendre soin des parents, ce qui était également le cas en 2003, dans l'étude de Guberman et al., où cette dimension avait à son tour, obtenu un score légèrement plus élevé.

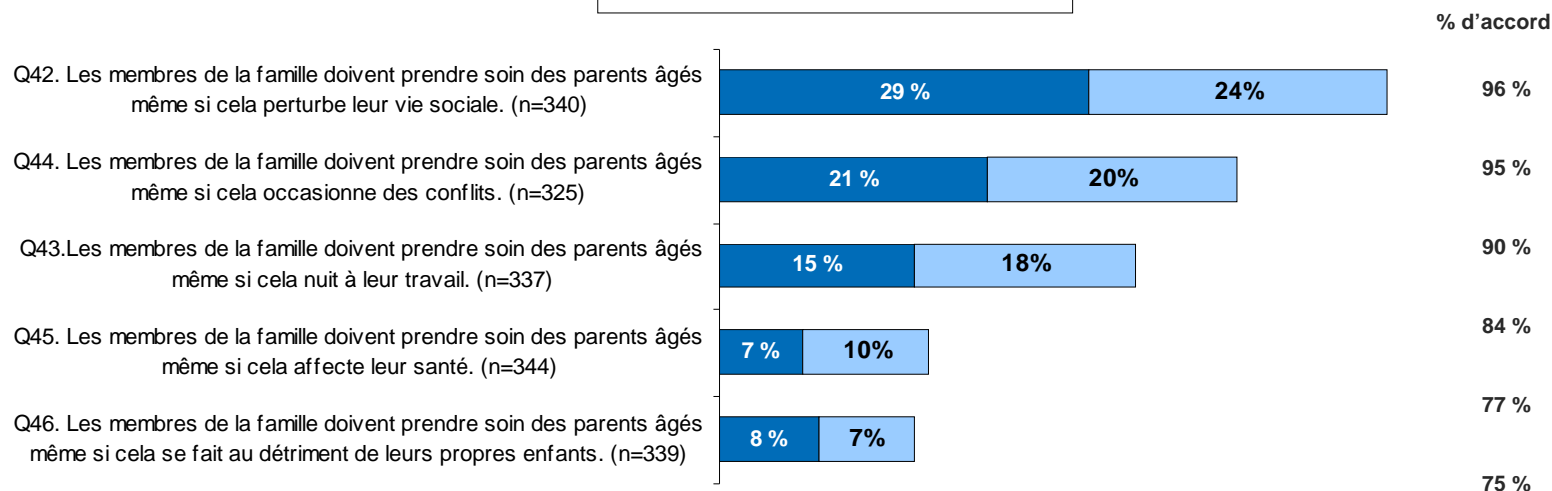
- Les représentants de longue date et ceux protégeant un membre en dehors de la famille immédiate sont plus enclins à accepter des services gouvernementaux.
- Dans l'étude de *Guberman et al.*, ceux âgés de 18 à 30 ans ainsi que les plus scolarisés se montraient plus fermés à accepter les services externes, un constat non réitéré dans le cas présent.



Différences significatives
Segments s'illustrant sur le facteur de l'acceptation des services
 (score moyen : 3,43 sur 4)

Élevées		Faibles	
RL depuis 10 ans et plus	3,55	RL depuis 3 à 9 ans	3,37
Habite avec une personne aidante	3,54	N'habite pas avec une personne aidante	3,36
Lien de parenté : autre		Soutien de 0 à 1 personne au total	3,34

■ Tout à fait d'accord □ Plutôt d'accord



Valeurs et normes de la solidarité familiale

MÉFIANCE ENVERS LES SERVICES

(n = 261)

Score moyen (/ 4) : **1,85**

- La dimension s'étant mérité le score le plus faible a trait à la méfiance envers les services d'aide professionnels : globalement, les répondants semblent manifester un degré de méfiance relativement peu élevé (1,85 sur 4) du moins, en comparaison aux autres dimensions. Il s'agit également de la dimension ayant obtenu le score le plus faible en 2003 (Guberman et al.).

- Fait intéressant, ceux ayant usé de services externes se démarquent par un degré de méfiance plus élevé.
- Bien qu'en 2003, Guberman *et al.* avaient trouvé que les plus jeunes (18-30 ans) ainsi que les hommes étaient plus méfiants à l'égard des services externes, ces segments ne se démarquent d'aucune façon ici.
- Toutefois, les plus scolarisés (collégial, universitaires) manifestent un plus faible degré de méfiance, ce qui est conforme aux observations de ces chercheurs en 2003.



Différences significatives

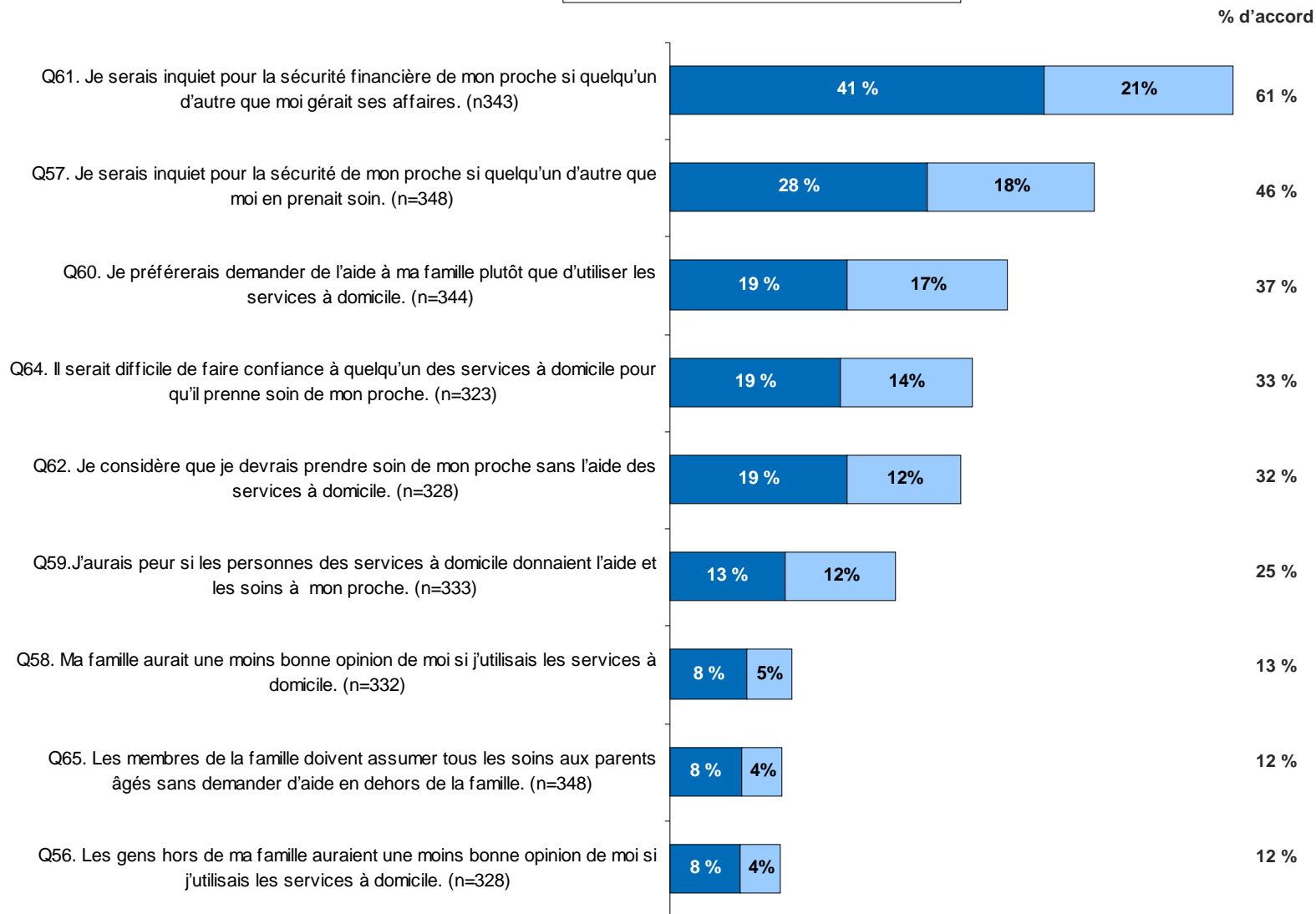
**Segments s'illustrant sur le facteur de la méfiance envers les services
(score moyen : 1,85 sur 4)**

Élevées		Faibles	
RL Moins de 40 000 \$	2,05	RL 80 000 \$ et plus	1,59
Consacre 30 heures par semaine et plus à PR	2,05		
RL Primaire/secondaire	2,04	RL Universitaire	1,62
		RL Collégial	1,68
RL Avant-guerre	2,03	PR : Baby-Boomer	1,66
A utilisé des services externes	2,00	N'a pas utilisé de services externes	1,79
Valorisé par rôle de RL	1,96	Moins valorisé par rôle de RL	1,73
Ne connaissait pas CPQ	1,94	Connaissait CPQ	1,73
Tout-à-fait chaleureuses	1,90	Plutôt / non-chaleureuses	1,69
N'a pas d'enfants	1,89	A des enfants	1,68
		Visite PR moins d'une fois par mois	1,58

Valeurs et normes de la solidarité familiale

MÉFIANCE ENVERS LES SERVICES

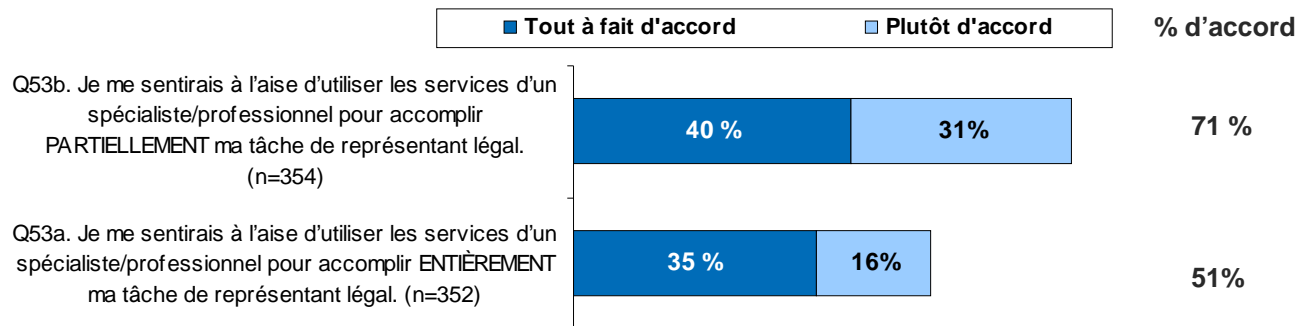
■ Tout à fait d'accord ■ Plutôt d'accord



Valeurs et normes de la solidarité familiale

ACCEPTATION DES SERVICES

- Si plus de la moitié des répondants se disent à l'aise de recourir à un spécialiste pour accomplir leur tâche de représentant légal (71 %), seulement la moitié se dit prête à en confier la tâche entière (51 %).



Différences significatives

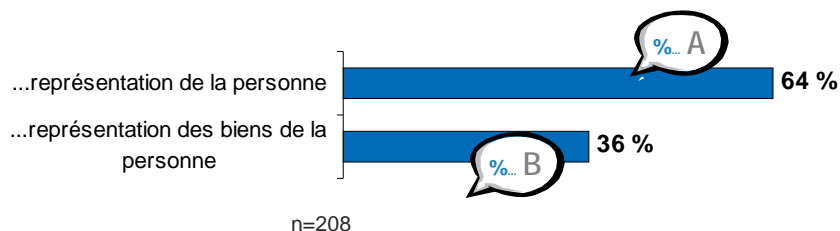
Proportion de répondants tout-à-fait en accord ou plutôt d'accord avec l'idée d'utiliser les services d'un professionnel pour accomplir entièrement la tâche de représentant légal (51 %)

Élevées		Faibles	
Moins satisfait du conseil de tutelle	63 %	Très satisfait du conseil de tutelle	47 %
Lien de parenté : frère / soeur	62 %		
PR : Baby-boomer	62 %		
Patrimoine de moins de 10 000 \$ de PR	57 %	Patrimoine de 10 000 \$ ou plus de PR	44 %
RL Primaire/secondaire	56 %	RL Universitaire	37 %

Valeurs et normes de la solidarité familiale

Q53c Lequel des deux énoncés correspond le mieux à votre opinion ?

« Je me sentirais à l'aise d'utiliser les services d'un spécialiste / professionnel dans ma tâche de... »



- Ceux ouverts à déléguer partiellement leur tâche à un spécialiste chercheraient surtout de l'aide pour la représentation de la personne (64 %).

- Ceux dont la personne inapte souffre d'une déficience intellectuelle ont tendance à chercher le soutien professionnel dans la représentation de la personne.

- Ceux devant gérer un patrimoine plus important ont tendance à chercher du soutien professionnel dans la représentation des biens.

Différences significatives

Proportion de répondants préférant utiliser les services d'un spécialiste pour soutenir la tâche de représentation de la personne (64 %)

Évées		Faibles	
Patrimoine de moins de 10 000 \$ de PR	76 %	Patrimoine de 10 000 \$ ou plus de PR	48 %
Déficience intellectuelle	75 %		
Valorisé par rôle de RL	72 %	Moins valorisé par rôle de RL	51 %
Relation tout-à-fait chaleureuse	68 %	Relation plutôt / non-chaleureuse	48 %
		N'habite pas avec une personne aidante	56 %
		Habite à 60 min. de distance ou plus	48 %
		Père / Mère	50 %
		RL depuis 1 à 2 ans	47 %
		RL Gén. X-Y	47 %

Différences significatives

Proportion de répondants préférant utiliser les services d'un spécialiste pour soutenir la tâche de représentation des biens (36 %)


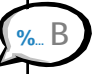

RL depuis 1 à 2 ans	53 %		
RL Gén. X-Y	53 %		
Patrimoine de 10 000 \$ ou plus de PR	53 %	Patrimoine de moins de 10 000 \$ de PR	24 %
Relation plutôt / non-chaleureuse	52 %	Relation tout-à-fait chaleureuse	32 %
Habite à 60 min. de distance ou plus	52 %		
Lien de parenté : Père / Mère	50 %		
Moins valorisé par rôle de RL	49 %	Valorisé par rôle de RL	28 %
N'habite pas avec une personne aidante	44 %		
		Déficience intellectuelle	26 %

Les habitudes média

Quelques faits saillants...

En matière d'informations relatives au Curateur public, les médias de masse et la publicité constituent le mode de communication privilégié des représentants légaux.

La majorité d'entre eux ont accès à Internet et ont un lecteur DVD à leur résidence.

	Total
Q71 Selon vous, quel moyen le Curateur public devrait-il utiliser pour informer le grand public de ses activités ou de changements ayant un impact sur les tuteurs et curateurs de personnes inaptes ou de tuteurs au mineur?	
SOUS-TOTAL Médias de masse et publicités	n=365
TV	66 % 
Journaux	45 %
Dépliants	27 %
Internet	18 %
Radio	13 %
Publicité dans les hôpitaux/CLSC/établissements de soins	12 %
Revue	5 %
SOUS-TOTAL Contact direct	2 % 
Lettres/par écrit/par la poste	17 %
Conférence	9 %
Téléphone	5 %
Rencontres/réunion d'informations	2 % 
SOUS-TOTAL Via organisations ou personnes ressources	3 %
NSP/Refus	5 %

- Les représentants ont été sondés sur leurs préférences quant aux différents moyens pour les informer relativement au Curateur public.
- Les **médias de masse et la publicité** ont été mentionnés par les deux tiers (66 %); un contact plus direct et personnalisé est préféré par deux répondants sur cinq (17 %).
- Une minorité opterait pour de l'information véhiculée par un tiers parti, comme une organisation ou une personne ressource (5 %).

Notes :

Par souci de concision, les énoncés cumulant moins de 2 % des mentions ne sont pas présentés.

Plus d'une réponse pouvait être mentionnée par un seul répondant pour cette question; la somme des proportions peut donc excéder 100 %.

Les habitudes média

%... A

Différences significatives

Proportion de répondants ayant mentionné les médias de masse et la publicité (66 %)

Élevées		Faibles	
RL 80 000 \$ et plus	78 %	RL Moins de 40 000 \$	60 %
Réception du rapport annuel : 121 à 180 jours	75 %		
RL Universitaire	74 %	RL Primaire/secondaire	57 %
PR : Génération X/Y	73 %	PR : Avant-Guerre	60 %
Connaissait CPQ	73 %	Ne connaissait pas CPQ	61 %
Patrimoine de moins de 10 000 \$ de PR	70 %	Patrimoine de 10 000 \$ ou plus de PR	60 %
RL Baby-Boomer	70 %	RL Avant-guerre	54 %
RL Femme	70 %	RL Homme	59 %
		N'habite pas avec une personne aidante	61 %
		Soutien de 0 à 1 personne au total	59 %
		Santé mentale	51 %

- Ceux ayant les revenus les plus élevés et les plus scolarisés se démarquent pour leur préférence pour les médias de masse.

%... B

Différences significatives

Proportion de répondants ayant souhaité un contact direct avec la CPQ (17 %)

Élevées		Faibles	
A demandé conseil	24 %	Na pas demandé conseil	13 %
Réception du rapport annuel : 0 à 120 jours	20 %		

%... C

Différences significatives

Proportion de répondants ayant mentionné des organisations ou personnes-ressources (5 %)

Élevées		Faibles	
RL Universitaire	11 %	RL Primaire/secondaire	3 %
Très satisfait du Conseil	7 %	Moins satisfait du Conseil	0 %
		A dispensé personnellement 3 services et plus	2 %

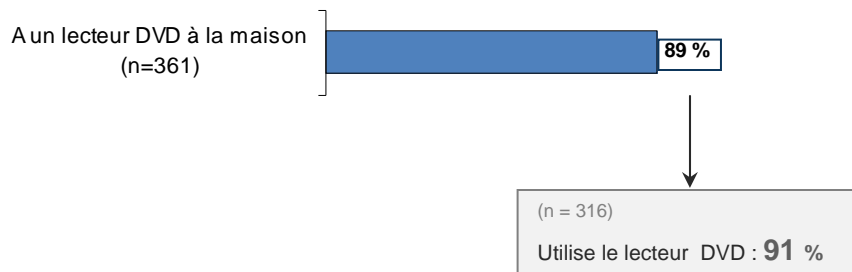
Les habitudes média

	Total
Q71a Avez-vous accès à Internet, que ce soit à la maison, au travail ou ailleurs, comme chez un ami, dans un café Internet ou à la bibliothèque?	n=364
● Oui	73 %
● Non	27 %
Q71b En moyenne, combien de temps par semaine utilisez-vous l'Internet? Vous pouvez répondre en minutes ou en heures.	n=224
Moins d'une heure	11 %
1 heure à moins de 2 heures	14 %
2 à 4 heures	27 %
5 à 9 heures	24 %
10 heures et plus	25 %
Moyenne	7,21

- Près de trois quarts des répondants ont accès à Internet (73 %), lequel est utilisé en moyenne une heure par jour.

Q72 Avez-vous un lecteur DVD à la maison?

Q72a Utilisez-vous votre lecteur DVD à la maison, ne serait-ce qu'à l'occasion?



- Notons également que la majorité (89 %) a un lecteur DVD à leur domicile et en fait usage, même si ce n'est qu'occasionnellement (91 %).

Ad hoc



Les annexes

Annexe I – Le questionnaire



Qst - Français



Qst - Anglais

Annexe II – Le taux de réponse



Taux de réponse

Annexe III – La pondération des résultats

	Population		Échantillon		Poids	
	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin
	n = 4193	n = 2691	n = 222	n = 143		
DT Est	15%	11%	16%	13%	0,934945768	0,878312659
DT Montréal	13%	7%	14%	5%	0,891169043	1,356234136
DT Nord	17%	10%	16%	7%	1,078713258	1,581808057
DT Sud	16%	11%	18%	11%	0,868427887	0,963665747

Annexe IV – L'analyse des répondants c. non-répondants

	Répondant n = 365	Non répondant n = 619
Groupe d'âge de la personne représentée		
18 à 24 ans	7 % ↑	4 % ↓
25 à 34 ans	10 %	10 %
35 à 44 ans	8 %	11 %
45 à 54 ans	17 %	18 %
55 à 64 ans	17 %	14 %
65 à 74 ans	9 %	13 %
75 ans et plus	32 %	29 %
Génération de la personne représentée		
Avant guerre	43 %	43 %
Baby boomers	26 %	27 %
Génération X	22 %	24 %
Génération Y	9 %	6 %
Ancienneté du dossier		
1 an et moins	11 % ↑	7 % ↓
2-3 ans	20 %	17 %
4-5 ans	11 %	13 %
6 ans et plus	58 %	63 %
Valeur du patrimoine de la personne représentée		
Moins de 10 000 \$	52 %	52 %
Moins de 2 000 \$	26 %	24 %
2 000\$ à 9 999.99 \$	27 %	28 %
10 000 \$ et plus	48 %	48 %
10 000\$ à 100 000 \$	26 %	27 %
Plus de 100 000 \$	22 %	21 %
Délai de réception du rapport annuel		
Aucune demande de rapport	9 % ↑	4 % ↓
0 à 90 jours	34 %	29 %
91 à 120 jours	28 %	28 %
121 à 180 jours	22 %	27 %
Plus de 180 jours	8 %	11 %
Aucune donnée	0 %	1 %

	Répondant n = 365	Non répondant n = 619
Délai de réception de l'inventaire	n = 31	n = 26
Aucune demande d'inventaire	19 %	23 %
0 à 90 jours	74 %	62 %
91 à 120 jours	0 %	8 %
121 à 180 jours	3 %	8 %
Plus de 180 jours	3 %	0 %
Région socio-sanitaire de la personne représentée	n = 365	n = 619
01 - Bas St-Laurent	3 %	3 %
02 - Saguenay-Lac-St-Jean	4 %	2 %
03 - Québec	10 %	10 %
04 - Mauricie et Centre-du-Québec	6 %	7 %
05 - Estrie	6 %	5 %
06 - Montréal Centre	20 % ↓	27 % ↑
07 - Outaouais	4 %	5 %
08 - Abitibi-Témiscamingue	2 %	2 %
09 - Côte-Nord	2 %	2 %
10 - Nord-du-Québec	0 %	0 %
11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	1 %	2 %
12 - Chaudière-Appalaches	8 %	6 %
13 - Laval	4 %	5 %
14 - Lanaudière	5 %	5 %
15 - Laurentides	3 %	5 %
16 - Montérégie	20 % ↑	13 % ↓
Hors Québec	1 %	1 %
Direction territoriale de la personne représentée	n = 365	n = 619
Direction territoriale de Montréal	20 % ↓	27 % ↑
Direction territoriale Est	29 %	25 %
Direction territoriale Nord	23 %	27 %
Direction territoriale Sud	29 % ↑	21 % ↓

- Une liste de 984 représentants légaux avait été fournie pour fin de sondage.

Les tableaux ci-contre illustrent le profil des personnes ayant répondu à l'étude, comparé à celui de celles n'ayant pas participé.

On observe que les profils de ces deux groupes sont globalement similaires, à l'exception de quelques variations isolées.

Ainsi, on peut affirmer que l'échantillon de personnes sondées est représentatif de la population étudiée. Par ailleurs, les résultats ont été pondérés afin d'optimiser cette représentation (en fonction du sexe ainsi que de la direction territoriale).

Note : Les données sont non pondérées.